



Psy'Activ

20

RAPPORT D'ACTIVITÉS

23

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
du 13 juin 2024

SOMMAIRE

2

<i>LE MOT DU PRESIDENT</i>	<i>... 03</i>
<i>INTRODUCTION</i>	<i>... 04</i>
<i>L'ASSOCIATION</i>	<i>... 05</i>
<i>LES TEMPS FORTS</i>	<i>... 07</i>
<i>LA DIRECTION GENERALE</i>	<i>... 08</i>
<i>LES SERVICES SUPPORTS</i>	<i>... 09</i>
<i>L'ESAT SUD-LOIRE</i>	<i>... 17</i>
<i>LE CENTRE DE POSTCURE PSYCHIATRIQUE</i>	<i>... 21</i>
<i>PERSPECTIVES 2024</i>	<i>... 65</i>
<i>GLOSSAIRE</i>	<i>... 66</i>

LE MOT DU PRESIDENT

Ensemble (pour la santé mentale)

Vivre en association, faire vivre une association dans un monde où l'hyper-individualisme fait paradigme où le consumérisme se fait idéal ne va pas de soi.

C'est ensemble, en impliquant chacun, que nous avons construit notre projet associatif en 2023.

De nombreux éléments y figurent :

La santé par le respect de l'individu et de l'environnement vers un label Lucie 26000.

Le collectif que ce soit avec le réseau en psychiatrie ou associatif sans oublier les collectivités et l'Agence Régionale de Santé.

Faire avec le patient en innovant et en développant des activités pour mieux valoriser ses ressources, agir par et pour, ensemble.

Agir au mieux avec les salariés impliqués dans leur mission grâce à des formations et avec une qualité et une sécurité dans leur travail. Des salariés pouvant se revendiquer de leur participation à Psy'Activ dans un exercice professionnel pluridisciplinaire et coordonné de l'accompagnement et du soin. Ensemble. Permettre au Conseil d'Administration d'apporter toutes ses compétences par un processus d'intégration et de nouvelles ressources au travers de personnes qualifiées.

En 2020, première année de notre mandat et des confinements, les faiblesses mais aussi les extraordinaires forces de notre association nous ont frappées. Nous avons pris des décisions parfois radicales. Les fruits de ces décisions passant par la reconstruction de l'équipe de direction ont mûri lentement. Au fil de ces trois ans, les équipes de Psy'Activ se sont renouvelées et étoffées. Des changements ont été opérés sans aller trop vite. Prendre le temps quand c'est possible, c'est respecter chacun, associer, faire ensemble. Le comble d'un président d'hôpital, c'est d'apprendre à être patient. Merci, Katell Le Delliou, Merci, Julie Rousseau, vous m'y avez aidé avec humour.

Mais la patience est récompensée. Tout est mis en œuvre dans les services de Psy'Activ pour la réussite du projet de chaque personne accueillie, projet de soin, projet professionnel, projet de vie peut être... Les témoignages ne manquent pas, engagement des salariés, reconnaissance des partenaires mais encore plus, pouvoir d'agir des personnes accompagnées.

Cependant, c'est attendu, nous devons étendre nos attentions à plus de patients, plus de travailleurs.

Dans un an, nos mandats d'élus vont s'achever. Plusieurs d'entre-nous ne se représenteront pas. Nouvelle AG, nouveau CA, nouveau président prendront la relève. C'est un bel enjeu que de préparer leur départ.

Je n'en suis aucunement inquiet.

Je suis plus préoccupé depuis dimanche.

Un nouvel environnement politique va émerger sans savoir lequel va sortir des urnes. Comment va s'exercer notre mission publique de santé, de pleine citoyenneté pour tous ?

Aujourd'hui, moins cher que l'hôpital, nous permettons, au-delà du soin, une réinsertion sociale et pour partie professionnelle dont nos territoires et notre société ont besoin, un tel besoin que je n'imagine pas une contraction de la mission de Psy'Activ.

Vient un temps de veille et de vigilance. Faisons notre travail avec la même qualité et n'hésitons pas à le faire savoir.

Ensemble dans Psy'Activ, avec les personnes accueillies, les éventuels aidants, avec les partenaires, nous allons réussir.

Ensemble, nous nous retrouverons pour fêter les 50 ans de l'association, le 22 novembre.

Le Président de Psy'Activ

Éric Van Daële

INTRODUCTION

Bienvenue dans ce rapport d'activité annuel de Psy'Activ !

Cette année a été marquée par une effervescence incroyable, des initiatives et des accomplissements exceptionnels. Ensemble, nous avons franchi de nouvelles étapes, renforcé notre impact et propulsé notre mission vers de nouveaux horizons.

L'année écoulée a été un véritable tourbillon d'activités passionnantes et de collaborations fructueuses. De structuration de l'association et des services également...

Un nouveau projet associatif, une démarche RSE engagée, un travail ambitieux autour de la communication associative, un nouveau site internet, déploiement de nouveaux outils au service des personnes accompagnées ... 2023 a été riche et intense !

Grâce à l'engagement de chacun, professionnels, administrateurs, bénévoles et partenaires, nous avons pu offrir des services de qualité, organiser des événements marquants (la journée associative a été une belle journée de travail mais aussi de partage et de rires), relever des défis ambitieux et réaliser des projets qui transforment la vie de nombreuses personnes.

Que ce soit à travers des événements captivants, des programmes innovants ou des temps de sensibilisation percutantes, Psy'Activ a su se démarquer par son dynamisme et son dévouement.

(Qui l'eut cru que nous puissions organiser des temps d'échanges autour de la santé mentale en épluchant des légumes ou en plantant des légumes ; vive la disco soupe 😊 !)

Nous sommes fiers de partager avec vous les moments forts, les réussites et les perspectives d'avenir qui illustrent notre engagement partagé pour la santé mentale.

Ensemble, continuons à rêver, agir et bâtir un avenir meilleur !

Ensemble, faisons une différence, aujourd'hui et demain !

Katell LE DELLIU
Directrice générale

L'ASSOCIATION

Association loi 1901, créée en 1974 par la MSA,

Psy'Activ œuvre pour les personnes atteintes de troubles psychiques en les aidant à retrouver la meilleure autonomie possible, en utilisant des outils de réadaptation et de stabilisation, comme le travail, pour favoriser une insertion sociale et/ou professionnelle.

5

2 ÉTABLISSEMENTS

L'ESAT Sud-Loire

A Saint Julien de Concelles

Le Centre de Postcure Psychiatrique (CPP)

A Carquefou

La Direction et les fonctions supports : services ressources humaines, comptabilité, qualité, maintenance..., sont également situés à Carquefou.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Composition au 11 juin 2024

LE BUREAU

Président : Eric VAN DAËLE (MSA 44-85)

Vice-présidente : Isabelle OUÉDRAOGO (CCMSA)

Trésorier : Vincent BUSSONNAIS (MSA 56-35)

Secrétaire : Bernard LEVACHER (MSA 44-85)

Représentant des usagers : Michel DERVILLÉ
(UNAFAM)

LES ADMINISTRATEURS

Béatrice BARBEAU (CCMSA)

Michel DELHOMMEAU (GROUPAMA)

Christophe HOUBINE (MSA 49)

Michel LHERMITTE (MSA 53-61-72)

Vincent DUBREIL (ARC MSA)

DEMARCHE Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)

Démarche préparatoire à une labellisation RSE - Maîtriser les enjeux du Développement Durable



En 2023, Psy'Activ a été accompagnée par la MAPES¹ dans une Démarche groupée de préparation à une labellisation Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) / Entreprises (RSE)

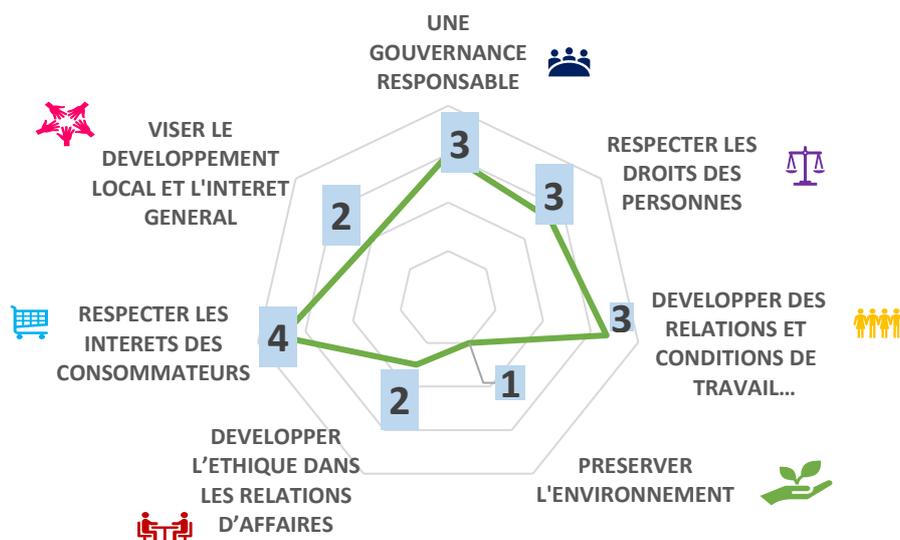
Cela s'est traduit par :

- La nomination de 2 référents RSE (Responsable Logistique & sécurité et Responsable Qualité)
- La formation des 2 référents : 2 jours de formation initiale sur le référentiel LUCIE 26000 et d'accompagnement collectif (5 sessions + bilan)
- La constitution d'1 groupe de travail RSE, suite à appel à candidature, composé :
 - CESF – ESAT Sud Loire
 - Assistante de Direction – Siège social
 - Comptable – Siège social
 - Agent de maintenance – Siège social
 - et les 2 référents

L'accompagnement MAPES a permis en 2023 également :

- ✓ D'identifier les Parties Prenantes (PP) de l'asso et le niveau de dialogue avec chacun d'eux
- ✓ De prioriser la pertinence des enjeux du référentiel LUCIE26000 pour notre établissement
- ✓ De faire une 1ère évaluation de la maturité de Psy'Activ sur les critères du référentiel LUCIE26000
- ✓ D'initier le plan d'action (dit d'engagement)

SCORE GLOBAL SUR 1000	529
-----------------------	-----



Quelles actions prioritaires à réaliser en 2024 ?

Le Groupe de Travail (GT) a fait le constat que des leviers d'amélioration sont possibles sur le thème « **minimiser les consommations de ressources** » et a choisi de commencer par la base, à savoir construire un [tableau de bord des consommations \(énergies, chauffages, gaz, consommation de papier...\)](#)

Afin de se fixer des objectifs et mener des actions de communication et de sensibilisation ciblées auprès des professionnels et des usagers

(Par exemple : « savez-vous que le coût d'une photocopie couleur est 10 fois plus chère qu'une photocopie noire & blanc ? »).



¹ MAPES : Mission d'Appui à la Performance des Etablissement sanitaires et Services médico-sociaux

LES TEMPS FORTS 2023

OCTOBRE

ACTIONS DANS LE CADRE DES SISM



MARCHE ODYSSEA



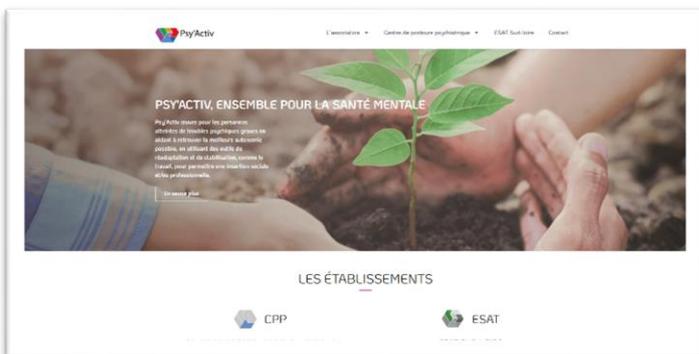
7

JOURNEE ASSOCIATIVE DU 13 JUIN SUR LA REHABILITATION



DECEMBRE

REFONTE DU SITE INTERNET Psy'Activ



CREATION D'UN SITE INTERNET POUR L'ESAT Sud-Loire



LA DIRECTION GENERALE



EMBAUCHE DE CELINE CAMACHO AU POSTE DE
DAF : UNE EQUIPE CODIR AU COMPLET



CONGRES SANTE MENTALE A PAU EN JUIN



8

VŒUX DIRECTION / CSE



MARQUE EMPLOYEUR

La marque employeur est l'image d'une entreprise auprès de ses employés et des candidats potentiels

Objectifs et actions mis en place en 2023 :

- ✓ Nouveau site internet
- ✓ Création d'informations collectives pour le CPP 1 fois par mois
- ✓ Continuité de l'amélioration des supports de communication interne (exemple : la note d'intégration annonçant l'arrivée d'une nouvelle embauche)
- ✓ Amélioration QVCT (exemple : bureau assis/debout, ballon...)

Plus de 1400 abonnés sur la page

479 followers sur la page

ADMINISTRATEUR de structures :



LES SERVICES SUPPORTS

RESSOURCES HUMAINES

9

Effectif CDI : 97 salariés

au 31/12/2023

[2022 : 90 salariés]

31 HOMMES

66 FEMMES

Effectif CDD : 14 salariés

au 31/12/2023

[2022 : 11 salariés]

2 HOMMES

12 FEMMES

INDEX ÉGALITÉ FEMMES / HOMMES

Pour l'année 2023

Psy'Activ
a obtenu

89/100



91/100 en 2022

18 CDI
signés



18
parcours d'intégration



447 CDD
signés

13 départs



Ancienneté moyenne 7,5 ans

au 31/12/2023

29 salariés à temps partiel...

au 31/12/2023

[2022 : 38 salariés]



FORMATION

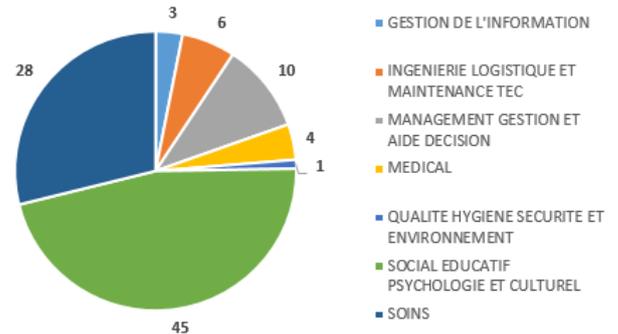


59 sessions [2022 : 57 sessions]

68 salariés formés [2022 : 58 salariés]

282 journées [2022 : 249 journées]

Répartition des effectifs en CDI au
31/12/2023 par Famille Emploi



ABSENTEISME



Taux : 9,31 %
[2022 : 10,75%]

Taux hors arrêts de + 30 jours : 2,58 %
[2022 : 3,20%]

Taux national secteur santé 2022 : 8,68 %

TAUX DE SALAIRES FORMES EN 2023 : 70,83 %

RECRUTEMENT

32 Annonces diffusées

sur 5 supports en moyenne

(Site internet, Indeed, Pôle Emploi, ETTIC et Fehap)

+ de 600 Candidatures reçues



STAGES

Stagiaires 2023	UAEO	HDS	SEAP
IDE	3	4	0
AS	2	2	0
ES	3	1	0
MA	0	0	0
CIP	0	0	0
ASS	0	0	0
Découverte métier	2	2	0
Psycho	2	4	0



DIALOGUE SOCIAL

En **2023**, le dialogue social au sein de Psy'Activ, c'est :

- ◆ 11 réunions de CSE
- ◆ 2 réunions de commission formation
 - ⇒ 1 groupe de travail Santé Sécurité au Travail (SSCT)
- ◆ 4 réunions Négociations Annuelles Obligatoires (NAO)

Ses réunions ont également été l'occasion de commencer à préparer les élections de renouvellement du CSE prévues en janvier 2024.

10

PRIME PARTAGE DE LA VALEUR :

15 870 €

Versé au total à



125

collaborateurs CDI et CDD

Dès la 1^{ère} réunion NAO, en juillet, la direction a entamé des négociations sur différents thèmes relatifs à la rémunération, le temps de travail, l'égalité professionnelle et le partage de la valeur. Une DUE a été signée le 21 décembre concernant le versement d'une **prime de partage de la valeur**, d'un montant de 100€ ou 150€ (voire aucun versement) **en fonction des tranches de rémunération**.

Un accord concernant la journée de solidarité a été signé le 11 décembre.

SYSTEMES D'INFORMATION

Chaque salarié a la possibilité de créer une demande d'intervention concernant un problème d'informatique et/ou de téléphonie qu'ils rencontrent. Cet outil leur permet également le suivi de leur demande jusqu'à la clôture de celle-ci.

En 2023,

⇒ **37 fiches** remplies sur Blue Médi

- ◆ Informatique : 29 fiches (78 %) ◆ Téléphonie : 6 fiches (16 %) ◆ Photocopieur : 2 fiches (5 %)

- ⇒ Inventaire physique du matériel
- ⇒ Adhésion au GCSMS E-Santé Pays de la Loire
- ⇒ Paramétrage et formation sur les logiciels métier : CEGI
- ⇒ Mise à jour du Dossier Patient Informatisé
- ⇒ Paramétrage de la messagerie sécurisée



PERSPECTIVES
2024

- »»» Continuer le travail de paramétrage, formation et sécurisation des logiciels métier
- »»» Déploiement des sessions individuelles pour tous
- »»» Structuration du Système d'Information



SITE BRIORDS – HÔPITAL DE SEMAINE

- Installation de la détection automatique d'éclairage dans le couloir du bâtiment Pavillon
- Installation de nouvelles cuisines dans les Annexes 1, 2 et dans les nouveaux studios
- Mise en place d'éclairage leds dans les Annexes
- Désamiantage de la toiture et réfection de la toiture du bâtiment Pavillon ainsi que l'isolation par l'extérieur *
- Réfection et installation d'une salle d'eau pour les annexes 1, 2, 4 et 2 studios
- Isolation du bâtiment administratif et réfection totale de la couverture *
- Nouveau mobilier (lit, matelas, chevet, commode, bureau) dans les annexes et studios

SITE MAINGUAIS – UNITE D'ACCUEIL D'EVALUATION ET D'ORIENTATION

- Nouveau mobilier (lit, matelas, chevet, commode, bureau) dans l'unité Majorque
- Mise en place d'une régulation ECS (Eau Chaude Sanitaire) et chauffage plus précise pour la réalisation d'économie
- Installation d'une nouvelle cuisine dans le foyer A2 et mise en peinture du foyer

AUTRES SITES

- Economie substantielle sur la facture liée à la téléphonie des **Appartements Thérapeutiques**
- Installation d'un local ménage à l'**ESAT**
- Installation de la détection automatique d'éclairage dans le couloir du **siège, rue Fresnel**

* *Les travaux de gros œuvres sont financés par le propriétaire, la SCI Mutualité ASTORG*

« Depuis 2015 les déclarations de problèmes matériels, se font sur l'outil Blue Médi. Chaque salarié a la possibilité de créer une demande d'intervention concernant un problème de plomberie, d'électricité, d'équipements mobiliers, de serrurerie, ou autres dysfonctionnements qu'ils rencontrent. Cet outil leur permet également le suivi de leur demande jusqu'à la clôture de celle-ci.

Le responsable Logistique et ses deux agents reçoivent en temps réel, les déclarations et peuvent prioriser leur intervention en fonction. »

En 2023, nous totalisons **447 fiches** remplies sur Blue Médi (soit en moyenne 8 à 9 fiches déclarées par semaine).

Le délai moyen d'intervention de l'équipe logistique :

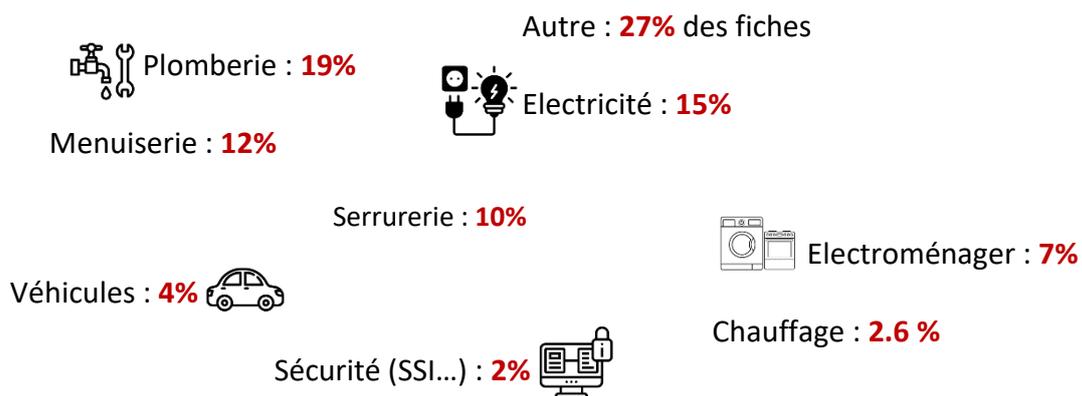
- **50 %** des fiches est traité dans la journée (24h)
- **15 %** dans les 48h
- **5%** dans les 72h
- **15%** dans la semaine
- **14%** au-delà d'une semaine



Les services concernés :



Les types d'intervention :



Les déclarants :

- ➔ Plus de 55 salariés ont déclaré au moins 1 fiche en 2023
- ➔ Plus de 18 fonctions différentes dont :
 - les aides-soignants : 20% des déclarations
 - les AMP : 19% des déclarations
 - les moniteurs d'atelier : 14,3% des déclarations
 - les infirmiers : 14% des déclarations
 - les éducateurs spécialisés : 13,4% des déclarations

FINANCES

BILAN

ACTIF EN K€	31/12/2023	31/12/2022	PASSIF EN K€	31/12/2023	31/12/2022
ACTIFS IMMOBILISES			FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles	55	60	Capitaux propres et réserves	2 810	2 870
Immobilisations corporelles	2 053	1 812	Résultat de l'exercice	141	-60
Immobilisations financières	435	440	Subventions investissements	52	70
Dont titres de participation	218	218	Provisions réglementées	460	493
TOTAL I	2 543	2 312	TOTAL I	3 462	3 373
ACTIF CIRCULANT			DETTES		
Stocks et en cours	5	3	Fonds reportés ou dédiés	471	174
Créances clients et autres créances	840	1 525	Provision pour risques et charges	721	647
Disponibilités	3 805	3 168	Dettes financières	1 292	1 405
Charges constatées d'avance	69	58	Dettes exploitation	1 316	1 467
TOTAL II	4 719	4 754	TOTAL II	3 800	3 693
TOTAL GENERAL (I + II)	7 263	7 066	TOTAL GENERAL (I + II)	7 263	7 066

13

COMPTE DE RESULTATS

COMPTE DE RESULTAT K€	31/12/2023	31/12/2022
PRODUITS EXPLOITATION		
Produits des tiers financeurs	7 667	7 336
Autres produits	1 268	1 289
Reprise de provision (y compris rep. renouvellement immob)	219	410
Utilisation des fonds dédiés	79	83
TOTAL PRODUITS EXPLOITATION RETRAITES	9 233	9 119
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats et charges externes	2 306	2 200
Impôts et taxes	419	390
Charges de personnel	5 663	5 822
Dotation aux amortissement et provision (y compris dap renouvellement immob)	337	512
Report de fonds dédiés	358	107
Autres charges	49	114
TOTAL CHARGES EXPLOITATION RETRAITES	9 131	9 144
RESULTAT D'EXPLOITATION RETRAITE	101	-25
RESULTAT FINANCIER	21	-8
RESULTAT COURANT	122	-34
RESULTAT EXCEPTIONNEL RETRAITE	18	-26
RESULTAT COMPTABLE ASSOCIATION	141	-60

Les comptes annuels de l'association Psy'Activ, au titre de 2023, ont été certifiés par le commissaire aux comptes, le Cabinet In Extenso

BILAN 2023 des ACTIONS QUALITE, GESTION DES RISQUES ET ÉVALUATION



01 QUALITE

QUALITE AU CPP

Suivi des actions d'amélioration suite à la visite V5 HAS :

- Conventonnement avec médecins de ville pour les soins somatiques (consultations médicales)
- Affichage de la Charte Romain Jacob
- Réflexion en cours sur la création d'un groupe mixte Usagers/ Professionnels à la CDU
- Sécurité numérique : 2 référents RGPD nommés, registre en cours d'élaboration

QUALITÉ À L'ESAT SUD LOIRE

Préparation à l'évaluation externe en 2025 :

- L'auto-évaluation selon le Manuel HAS a débuté avec l'équipe (Journée Institutionnelle le 31 août 2023) et la Direction (réunions mensuelles) pour faire un **1er état des lieux**



03 GESTION DES RISQUES À POSTÉRIORI



Opérations « café de la sécurité »

A l'occasion de la semaine nationale de la sécurité des patients du 20 au 27 novembre 2023 sur les sites de la Mainguais, des Briords et Fresnel

Bilan des FSEI :

- 50 fiches déclarées sur le CPP en 2023, soit 1 fiche par semaine
- Délai de réponse de la cellule de traitement des EI : 18 jours

Retours d'Expériences (REX) réalisés :

- 1 Méthode ALARM en décembre suite à une dégradation rapide de l'état clinique d'un patient
- 2 Réunions d'équipe post-incident suite à des gestes hétéro-agressifs d'un patient en avril et à une TS en novembre

02 GESTION DES RISQUES À PRIORI



« Document Unique des risques patients en atelier »
AFFICHES sécurité (avec plan d'actions) réalisées en 2023 en collaboration avec le/la moniteur/trice ET les patients. :

- à l'atelier **BLANCHISSERIE**
- à l'atelier **SERVICE RESTAURATION**

04 EVALUATIONS

Enquêtes ponctuelles :

-En Février : réalisation d'un enquête sur l'outil **GRATIFICATION** au CPP. Un Groupe de travail a été créé pour réfléchir à son évolution

-En Juin : 1ère participation du CPP à l'enquête Nationale sur la **CULTURE de la SECURITE** des soins
Score 53% "en cours de développement"



05 TRAVAIL EN RESEAU



- Nombreuses participations aux **webinaires** proposés par **QualiREL Santé** (les 45 minutes de médico-social, 'causeries', présentation des campagnes d'évaluation bientraitance et culture, etc.)



- 1 **réunion de travail** du Groupe d'échange régional QualiREL Santé spécifique à la filière de la Santé Mentale le 09 novembre 2023 en présentiel sur Angers,



- **Journée d'échange** avec d'autres structures en santé mentale : le **CPR de BILLIERS est venu** le 28 novembre 2023

Tout au long de l'année :

suivi des indicateurs Qualité Sécurité des Soins (IQSS) : qualité de la lettre de liaison à la sortie, repérage des addictions, suivi somatique, campagne antigrippale, ...



06 COMMUNICATION



- Affiche "retour en image sur les actions réalisées"
- Compte rendu de coordination intègre un point systématique sur la Qualité / Sécurité des soins
- Participation de la qualicienne :
 - à la CME (2 réunions/an)
 - à la réunion de fonctionnement du CPP (1 réunion sur 2)

PRESENTATION D'UN METIER

ASSISTANTE DE DIRECTION AU SEIN DE Psy'Activ



Peux-tu te présenter ?

Je m'appelle Julie Rousseau, j'ai 42 ans. Je suis mariée et j'ai 3 garçons de 18, 12 et 7 ans. Je vis à Carquefou depuis 7 ans et travaille à Psy'Activ depuis 6 ans.

Ta profession en 3 mots :

Assistante de Direction 😊...adaptable, communicante, organisée

Tes principales missions au quotidien ?

- Accompagner la direction afin de faciliter et optimiser la gestion administrative de son activité.
- En étroite collaboration avec la DG, j'organise, je gère, je coordonne et assure le suivi de l'ensemble des activités.

Ton actualité ?

- En ce moment, je travaille sur le rapport d'activité 2023 et la préparation de l'Assemblée Générale.

A quoi ressemble une journée type ?

- Je débute toujours ma journée par un café, ensuite je passe d'un sujet à l'autre, d'un dossier à l'autre... je jongle entre le téléphone, les boîtes mails, les visites dans mon bureau, que dis-je, les interruptions ; on dit de moi que je cours tout le temps.



Qualités indispensables pour exercer ton métier ?

Hormis le fait de posséder une bonne paire de baskets, il faut aussi

- De la rigueur
- Être organisée
- Savoir prendre des initiatives
- Être de bonne humeur
- Rester zen
- Être discrète
- De la patience
- Être à l'écoute
- Savoir anticiper
- Faire preuve d'autonomie

Quelles sont les difficultés liées à la nature de ton métier ?

- Gérer les humeurs des uns et des autres
- Sollicitations multiples
- Passer du coq à l'âne

Qu'est-ce que tu préfères ?

- Mes collègues
- La diversité des activités
- L'autonomie au poste de travail

Quelle est ta plus grande fierté ?

- Le lien avec les collègues et la reconnaissance de mon travail

Ton plus gros challenge

- Le site internet ! Quelle aventure !!!

Comment décrirais-tu l'ambiance au travail ?

- Un bon esprit d'équipe et du soutien

Quel est le moment le plus drôle que tu as vécu depuis ton arrivée dans l'entreprise ?

- Lors d'un CA en visio, le président a lancé la réunion en présentant la nouvelle DAF : Mme Kamaro ! gros fou rire et depuis le surnom et la chanson sont restés : « donne-moi ton cœur bébé, ton ... » 😊

Si tu devais donner 3 conseils à un nouveau collaborateur ?

- Garder sa bonne humeur et le sourire
- Être ouvert et patient
- Savoir faire la chenille

Quel évènement t'a le plus marqué ?

- J'ai beaucoup aimé le spectacle Embarquement artistique. La prestation des patients m'a bluffée !

Qu'est-ce qui t'inspire au travail ?

- L'humeur de mes collègues

Qu'est-ce qui te plaît le plus dans l'entreprise

- L'association et le travail évoluent tout le temps

Ta principale qualité ?

- Toujours d'humeur égale (et de bonne humeur 😊)
- Patience

Ton principal défaut

- Le manque de confiance en moi
- Je ne sais pas dire non

Ton pire faux pas vestimentaire au bureau

- Mon pull « pilou pilou » bleu canard



L'ESAT Sud-Loire



ACTIVITES EXTRA-PROFESSIONNELLES (AEP)

17

10 activités régulières en 2023



8 animées par des bénévoles

Français, calcul, numérique, informatique/smartphone, menuiserie, code de la route, expression artistique, photographie



2 animées par la CESF

Aménagement des espaces de vie
Activité éco-responsable

41 travailleurs concernés avec une moyenne de 22h AEP régulière/an.

NOUVEAUTES 2023

- > en parallèle des actions collectives, mise en place d'ateliers de **soutien plus individualisés** (apprentissage de la lecture de l'heure et du calcul des durées, repérage dans le temps ; soutien en calcul ; travail sur la réappropriation des bases de l'écriture cursive + expression écrite ; accompagnement à la création d'un blog pour publication de poèmes + soutien personnalisé en numérique)
- > Lancement d'une activité de soutien à l'apprentissage du **code de la route** visant à développer la mobilité et l'autonomie (avec les outils de la plateforme ROOLE)
- > Accent mis sur des activités faisant appel à la **créativité**, au « **fait par soi-même** » pour développer l'estime de soi et la confiance en soi : Activités création artistique, photographie, menuiserie et aménagement des espaces de vie (fabrication de mobilier et d'un composteur en palettes recyclées, aménagement de la salle de pause...).

Mais aussi, implication des travailleurs sur des **projets socialisants plus ponctuels** :

- **Budget participatif** de Loire-Atlantique
- Semaines d'Information sur la Santé Mentale : travailleurs investis dans l'organisation et l'animation d'une **journée portes-ouvertes intergénérationnelle et participative**
- Participation de travailleurs à l'animation d'un **stand lors d'un Forum du Handicap local**
- Poursuite du travail d'engagement de l'établissement dans une démarche de développement durable (éco-gestes, Défi Solidel J'aime ma Terre / prix Azay le Rideau)
- **Sortie Terra Botanica**



45 travailleurs au 31 décembre 2023
(équivalent à 42.44 ETP)


 4 femmes

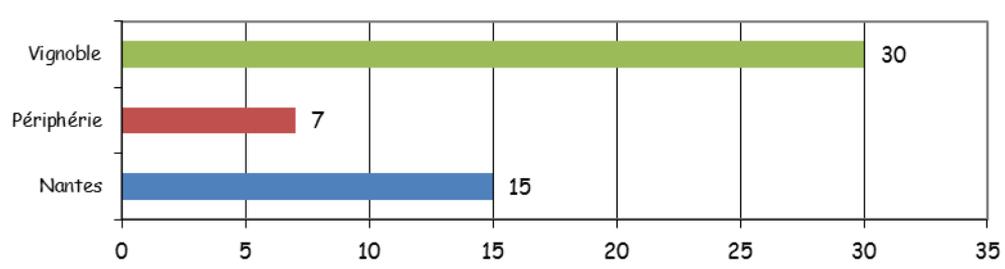

 41 hommes

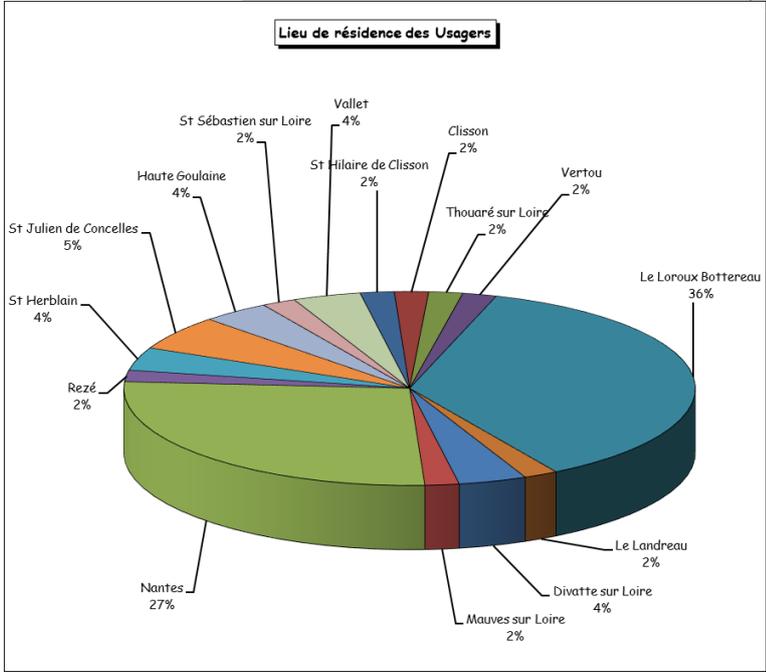
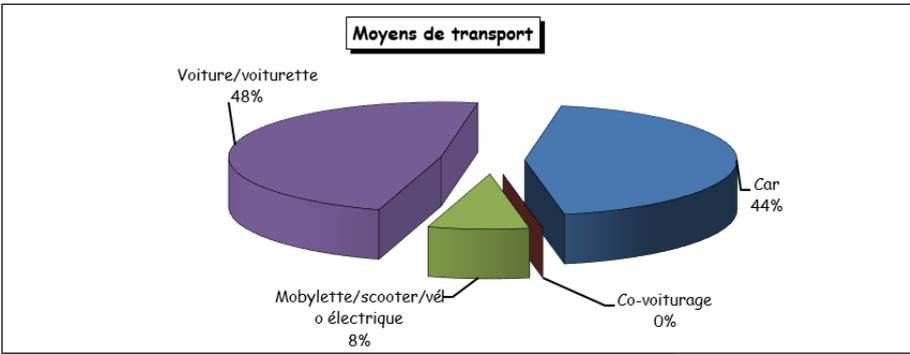
52 travailleurs sur l'année dont 25% de l'effectif travaille à temps partiel

La moyenne d'âge est : de **41.6 ans**

QUELQUES DONNEES

Origine géographique des TH







L'ESAT c'est aussi :

- ➔ Chiffre d'Affaires 270 k€.
- ➔ 25 000 euros de chiffre d'affaires de moins qu'en 2022. Ceci est principalement dû à une saison de vendanges moins soutenue en 2023 et au rééquilibrage entre activité de production et soutien extra professionnels et travail d'équipe. Cela ne met pas l'ESAT en difficulté financière car nous obtenons un résultat global positif.
- ➔ Poursuite du travail de renouvellement et de modernisation du matériel : achat de 4 véhicules, essai de matériel électrique pour les espaces verts...
- ➔ Mise en place de la mutuelle collective : prise en charge de 20% pour la moitié des travailleurs : 2500 euros.
- ➔ Prime de partage de la valeur versée en décembre à tous les travailleurs : 6 700 euros.

Le Centre de Postcure Psychiatrique

Le centre de postcure psychiatrique est un établissement de santé privé d'intérêt collectif. Sa mission principale est de dispenser des soins spécialisés dans la réhabilitation sociale et / ou professionnelle des patients souffrants de handicap psychique.

21

En 2023, le CPP c'est :

- ✓ 5 services sur 3 sites, à Carquefou
- ✓ 75 lits et 40 places
- ✓ 1 file active ambulatoire d'environ 250 personnes par an.
- ✓ Un effectif aux compétences et expertises diversifiées pour une réponse personnalisée aux usagers



2023 a permis de poursuivre le travail engagé autour des 3 axes définis dans le projet médical du projet d'établissement 2019/2023, à savoir :

- **S'adapter aux besoins de la population**
- **Faire évoluer les modalités de prise en charge**
- **Cultiver les logiques de transversalité et de coopération**

Les **faits marquants** de l'année illustrent cette dynamique !

Renforcement des compétences :

- Recrutement de nouveaux professionnels : médecin psychiatre, cadre de santé, moniteur d'atelier, infirmiers, éducatrice d'enseignement ... : pas de poste vacant fin 2023 !
- Mise en place de l'ADP au sein de chaque service
- Départ d'une infirmière en formation Infirmier en Pratique Avancée mention santé mentale

Faire évoluer les modalités de prise en charge et s'adapter aux besoins de la population

- Poursuite des ateliers de psychoéducation : image de soi / confiance en soi et développement de nouvelles thématiques : blablataf, vie affective et sexualité, gestion des émotions
- 2ème édition Art et Culture : De graff' en scène
- 2^{ème} édition semaine à thème : Les réseaux sociaux

Transversalité et coopération :

- Poursuivre le travail de communication engagé auprès des partenaires > réunions d'informations collectives aux partenaires et usagers tous les 1ers lundis de chaque mois
- Portes ouvertes et animations dans le cadre des SISM

PROJETS ET PERSPECTIVES 2024



- ✕ Accueillir de nouvelles compétences et expertises (pair-aidant, ergothérapeute, psychomotricien.ne, médecin généraliste...)
- ✕ Continuer à développer les outils de réhabilitation et consolider notre expertise
 - Formation Plan de crise conjoint
 - Participation aux goûters du CRéHab's et journées du CReHPsy
- ✕ Création d'1 nouveau dispositif dans une logique « d'aller-vers »
 - Unité mobile de réhabilitation psychosociale

- ✕ Parrainage GEM initiative à Nantes
- ✕ Engagement citoyen et partenarial :
 - Rallye citoyen
 - Parcours handicap
 - Tables rondes thématiques santé mentale



- ✕ Écriture du projet d'établissement 2024/2028
- ✕ Dossier autorisation des activités septembre 2024
- ✕ Actualisation des plaquettes de communication pour le CPP
- ✕ CPOM
- ✕ Formation ETP
- ✕ Formation outils de réhabilitation : Plan de Crise Conjoint
- ✕ Poursuite des projets Art et culture



LIEUX D'INTERVENTION

De par notre convention AGEFIPH relative au marché Prestations d'Appui Spécifique handicap psychique, nous sommes présents et assurons des rendez-vous et permanences chez des partenaires du département 44 (MDPH, Cap Emploi St Nazaire et Nantes, Pôle Emploi, Communauté de Communes, ADAPEI, etc.). Le suivi de la personne est organisé en fonction de son lieu de vie.



QUELQUES CHIFFRES

Prestation AGEFIPH PAS : 200 personnes

◆ 1^{er} semestre : 1200 heures réalisées

◆ 2^{ème} semestre : 636 heures réalisées

Convention Département 44 : 55 personnes

Convention TIG du travail d'intérêt général : 1 personne

Réunion d'information collective : 68 personnes

Dynamisation : 36 personnes positionnées sur les sites de Carrefour Beaujoire ou Lycée Nicolas Appert.

SAS de Pré orientation : 13 personnes



PRESENTATION DU MARCHE AGEFIPH : (appel d'offre des Prestations d'Appuis Spécifiques Handicap Psychique)

L'Association nationale pour la gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées a été créée en 1987, pour développer l'emploi des personnes handicapées dans les entreprises.

24



Historique :

- ♦ En **2012**, le service répondait à l'appel d'offre pour les Prestations Ponctuelles Spécifiques handicap psychique. Une réponse commune était effectuée avec des associations régionales (Association Alpha 49, 53 et 85, Association Adgesti 72 Le Mans, Association ARIA 85 et l'association Les Briords UFFORE 44).
- ♦ En **2018**, le groupe VYV³ Pays de la Loire est en charge des prestations sur les départements 49, 53 et 85.

Au **fil des années**, l'AGEFIPH a modifié les prestations et le contenu à chaque nouvel appel d'offre.

- Appel d'offre 2012 - 2015 : Prestation Ponctuelle Spécifique
- Appel d'offre 2015 - 2018 : Prestation Ponctuelle Spécifique
- Appel d'offre 2018 - 2023 : Prestation d'Appui Spécifique
- Appel d'offre 2023 en cours de réponse

Le service intervient à la demande d'un prescripteur sur l'ensemble du département de la Loire-Atlantique.



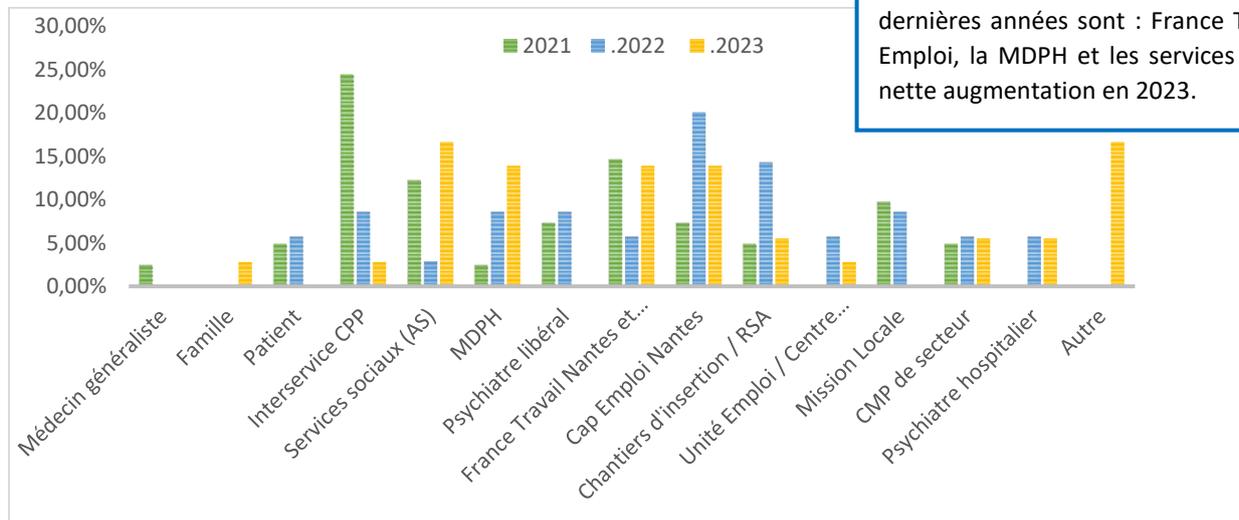
Objectifs :

- Proposer un appui personnalisé pour aider les bénéficiaires dans une phase de diagnostic, d'élaboration ou de validation d'un projet professionnel, ou d'une solution de maintien dans l'emploi en milieu ordinaire de travail et en formation professionnelle.
- Mettre en œuvre des expertises, des conseils ou des techniques de compensation pour répondre à des besoins de la personne dans des situations identifiées par les opérateurs référents.
- Apporter un soutien aux entreprises afin de faciliter la phase d'intégration du salarié, et/ou de permettre son maintien dans l'emploi.



LES STATISTIQUES DES 3 DERNIERES ANNEES :

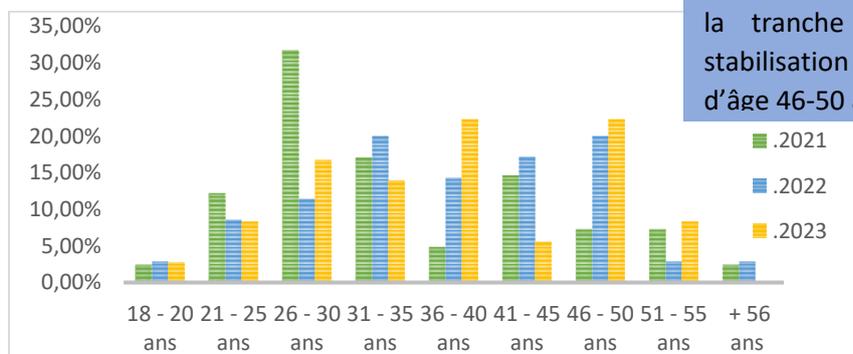
1 STATISTIQUES DES BENEFICIAIRES A L'ENTREE DU DISPOSITIF DYNAMISATION



Les principaux prescripteurs sur les 3 dernières années sont : France Travail, Cap Emploi, la MDPH et les services sociaux en nette augmentation en 2023.

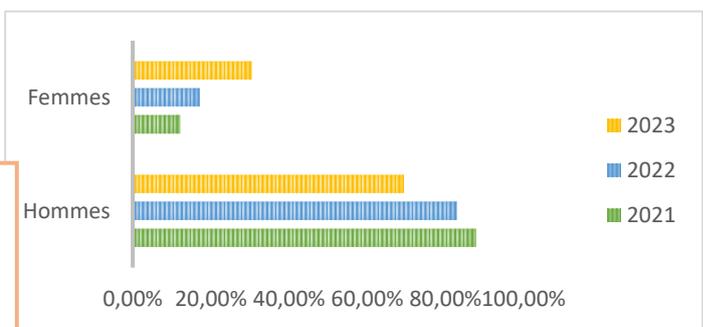
Origine Géographique

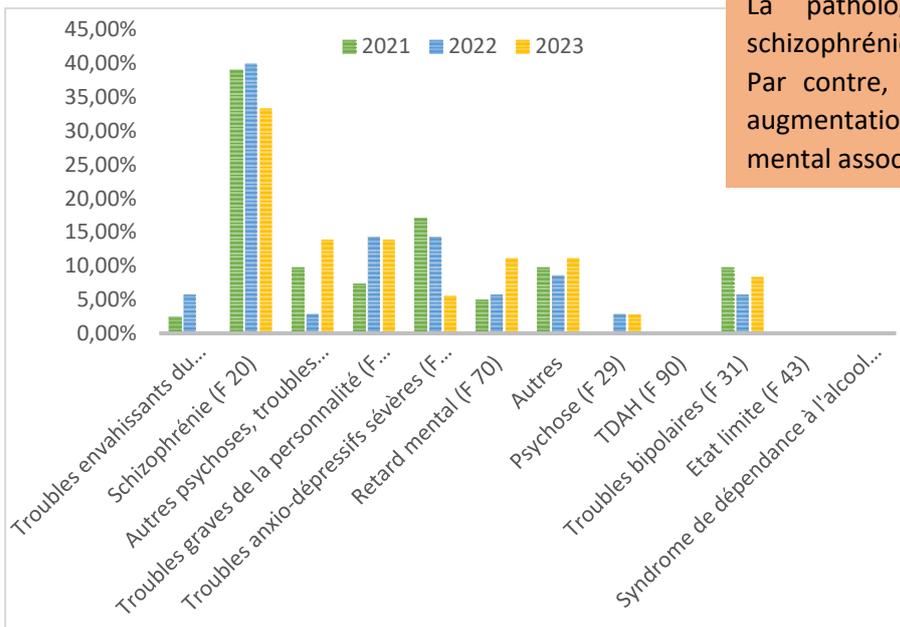
100% des bénéficiaires sont originaires de Nantes et la Banlieue proche.



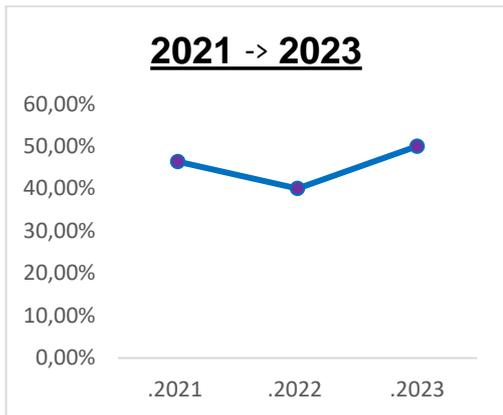
La population accueillie est majoritairement dans la tranche d'âge 36-40. On observe une stabilisation d'accompagnement sur la tranche d'âge 46-50 ans.

On constate en 2023 une diminution d'environ 13 % de la part des hommes accueillis en dynamisation sur nos sites et une augmentation de 13 % celle des femmes.





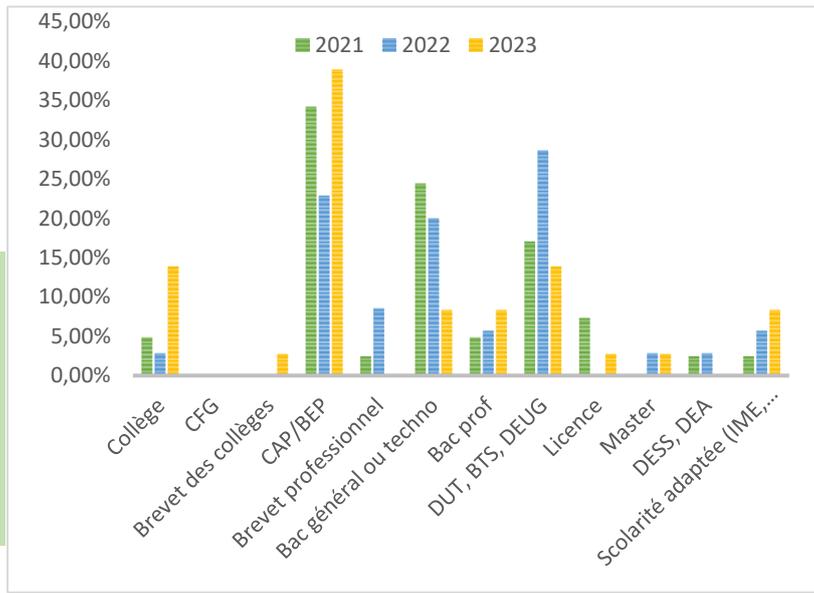
La pathologie principale reste la schizophrénie sur les 3 dernières années. Par contre, on observe en 2023 une augmentation de la pathologie retard mental associée à un trouble psychique.

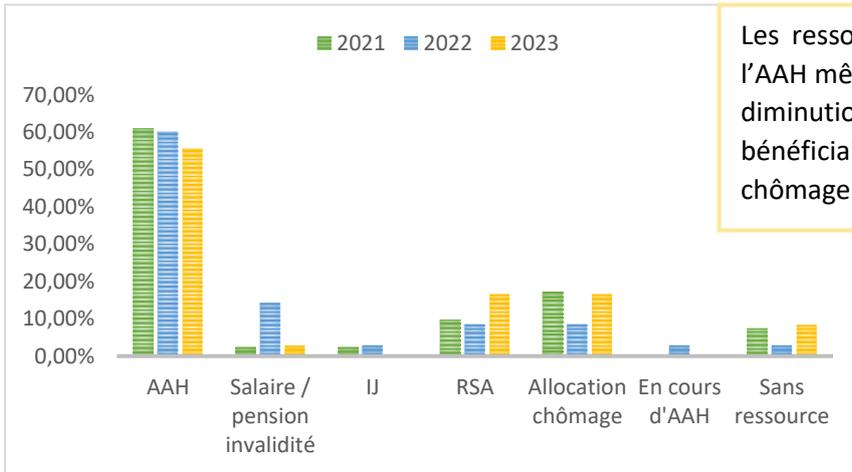


50 % ont une addiction. C'est un chiffre en légère ré-augmentation cette année. L'impact de cette addiction est discutée avec les référents de parcours du service SEAP.

Ces addictions sont prises en compte dans la mise en place des phases de dynamisation.

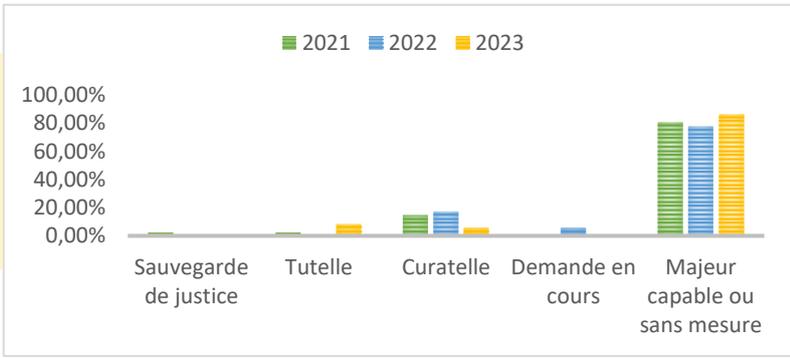
Le niveau de formation est plutôt faible : la majorité des bénéficiaires ont un niveau CAP/BEP. On constate une baisse des niveaux supérieurs type BTS, DUT, DEUG et une augmentation constante des personnes n'ayant qu'un niveau collège ou scolarité adaptée.



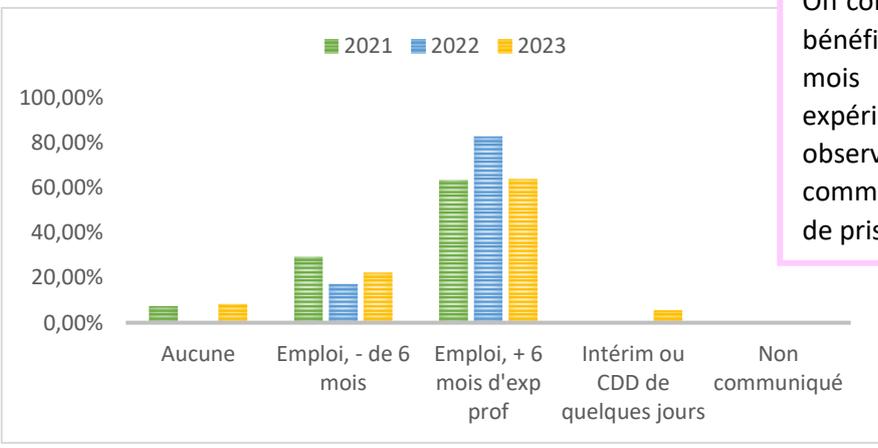


Les ressources sont toujours en majorité l'AAH même si nous constatons une légère diminution sur 2023. A contrario, les bénéficiaires du RSA et de l'allocation chômage ont doublé.

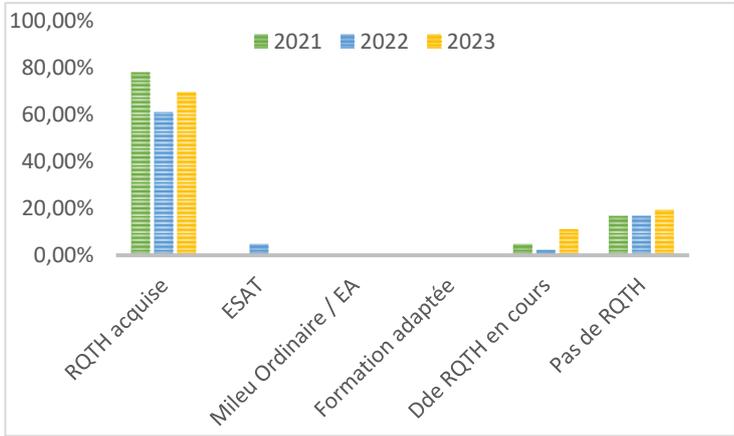
La majorité des bénéficiaires sont sans protection, malgré des difficultés de gestion administrative et financière. Une protection juridique serait utile.



On constate une légère augmentation des bénéficiaires ayant une expérience de -6 mois ainsi que les personnes sans expérience professionnelle. On peut donc observer que les dispositifs de droit commun ne correspondent pas à ce type de prise en charge vers le milieu du travail.



À l'entrée en dynamisation, la grande majorité des bénéficiaires est reconnue en qualité de travailleur handicapé malgré une légère augmentation des demandes en cours.





2 DURÉE MOYENNE DE PRISE EN CHARGE EN DYNAMISATION (REMISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE)

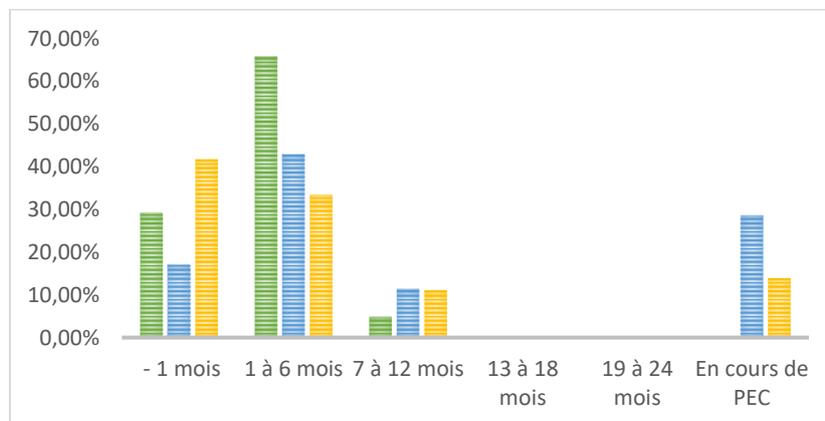
Nous avons la possibilité de tester l'employabilité des bénéficiaires par des mises en situation professionnelle sur la phase de dynamisation sur les sites suivants :

- Site du Lycée Nicolas Appert à ORVAULT (entretien des espaces-verts)
- Site de Carrefour La Beaujoire à NANTES (poste réserve habillement, boulangerie, traiteur, mise en rayon et entretien)

28

Cette phase n'est pas obligatoire dans notre prise en charge, elle est fortement conseillée pour les bénéficiaires qui sont éloignés du monde professionnel. Les bénéficiaires accompagnés par le SEAP sont sans activité professionnelle depuis 5 à 10 années.

Au total 36 bénéficiaires ont été pris en charge sur notre dynamisation en 2023.



La moyenne de prise en charge en dynamisation est de 1 et 6 mois.

On observe une augmentation de la prise en charge de -1 mois expliquée par la mise en place du SAS de pré-orientation avec une période d'immersion de 4 jours sur site.

Il peut arriver que nos bénéficiaires soient absents soit pour des démarches professionnelles ou de soins, une ré-hospitalisation brève n'interrompt pas la prise en charge. Enfin, certaines intégrations se font par glissement progressif du soin vers l'insertion avec des prises en charge conjointes au début (hôpital de jour, CATTP/SEAP).

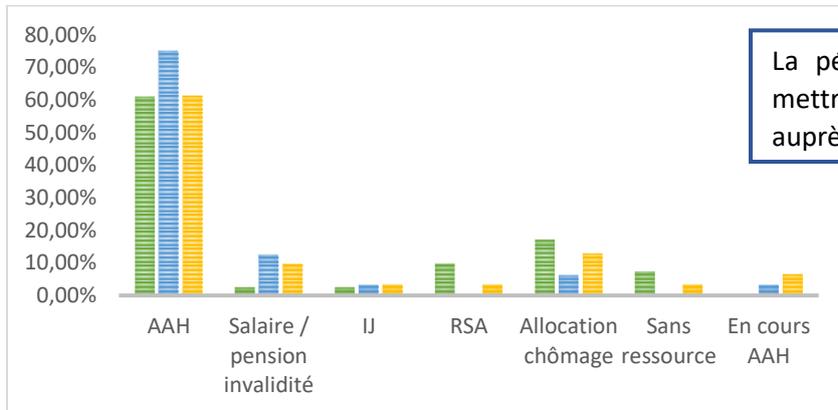
SAS de Pré Orientation

Nous préconisons notre SAS de pré orientation lorsque nous avons un doute sur une réelle motivation du bénéficiaire à s'investir dans un projet professionnel. La procédure du SAS comprend les étapes suivantes :

- Entretien individuel en binôme CIP/IDE,
- Passage d'information aux moniteurs avant la dynamisation,
- Mise en situation pratique sur un des sites de dynamisation pendant 4 jours,
- Entretien médical
- Un temps de restitution finale de l'évaluation

Les situations sont régulièrement évaluées au cours des réunions d'équipe hebdomadaires pluridisciplinaires.

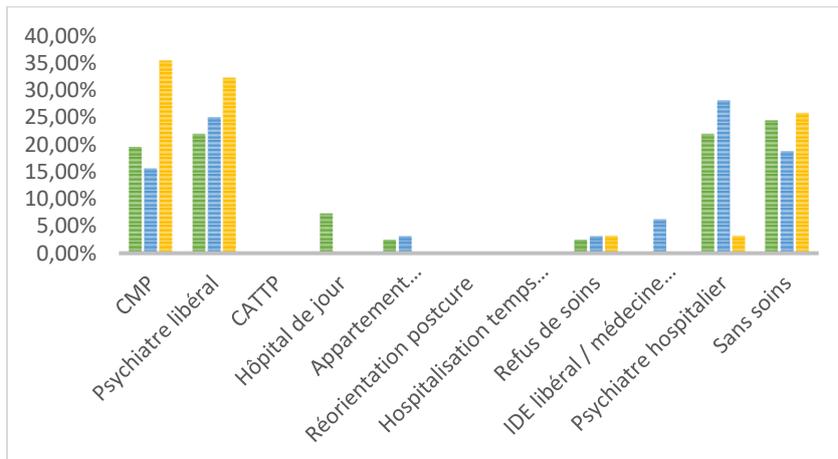
3 STATISTIQUES DES 31 BENEFICIAIRES SORTIS DU DISPOSITIF AU 31.12.23



La période de dynamisation permet de mettre en place des demandes d'AAH auprès de la MDPH.

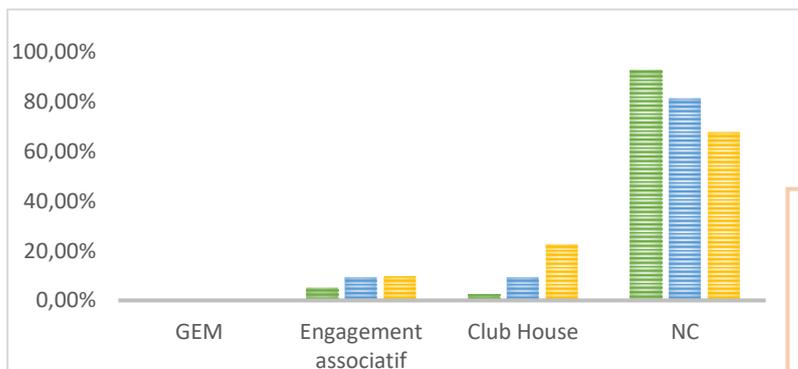
Les différences d'accompagnement mettent en évidence une incapacité momentanée à aller vers un retour à l'emploi et/ou de réfléchir à un projet professionnel. Nous accompagnons le bénéficiaire dans la constitution d'un dossier MDPH en affinant les demandes. Nous réalisons un bilan écrit auprès de la MDPH.

Le rendez-vous avec le médecin du service vise à éclairer l'équipe de professionnels sur les fragilités psychiques de la personne, ce qui leur permet d'avoir des éléments d'accompagnement pour un retour vers le marché du travail.



On note une augmentation des bénéficiaires à la sortie qui restent sans soins spécialisés malgré une fragilité psychique repérée durant l'accompagnement.

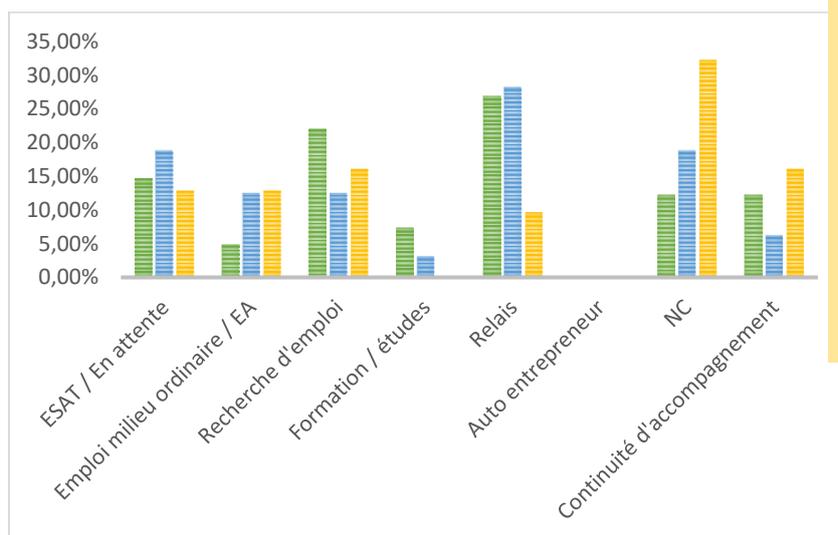
On note qu'une majorité de personnes a bénéficié d'un accompagnement vers le CMP et psychiatres libéraux.



Les bénéficiaires ne sont en majorité pas orientés vers un projet social. Nous observons quand même une augmentation vers le Club House qui semble plus adapté à notre population.

L'accès à l'emploi demeure toujours une difficulté, les freins sont tellement importants qu'ils permettent au mieux, lorsqu'ils peuvent être levés, de favoriser une insertion sociale.

Lorsque le bénéficiaire n'est pas en capacité pour le moment de se confronter à un emploi et/ou de se projeter vers une réflexion professionnelle, nous l'orientons vers un partenaire associatif. Cette orientation se fait en parallèle d'une demande d'Allocation Adulte Handicapé auprès de la MDPH.



On observe que les phases de SAS et de dynamisation permettent de montrer que les personnes ne sont pas en capacité de se projeter vers et dans l'emploi, ainsi que vers le milieu protégé.

Cette phase d'immersion a permis à des bénéficiaires de retrouver un emploi en milieu ordinaire/EA.

TEMPS FORTS DE L'ANNEE 2023



- ⇒ Signature d'une convention de partenariat avec la MDPH pour l'organisation de réunions d'information collectives du SEAP dans les locaux de la MDPH.
- ⇒ Webinaire « sensibilisation à la santé mentale » le 2 février 2023 (accessible sur le site du CARIFOREF).
- ⇒ Signature de la convention de la plateforme emploi accompagné partenaires associés.
- ⇒ Réponse à l'appel d'offre AGEFIPH Prestation PAS avec ADJESTI et VYV 3
- ⇒ Intervention du service à la mise en œuvre de la journée du 21 novembre 2023 à travers le groupe de travail PTSM « Santé mentale et qualité de vie au travail : des solutions concrètes ». Témoignage de l'entreprise Carrefour Nantes sur une action de maintien au poste auprès d'un salarié.
- ⇒ Mise en place de deux ½ journées par semaine de permanence dans les locaux du Cap Emploi Nantes.
- ⇒ Réécriture du projet de service en cours.
- ⇒ Participation aux SISM du 9 au 23 octobre 2023 avec l'organisation d'une table ronde « emploi et troubles psychiques ».
- ⇒ Création de l'atelier Bla Bla Taf et mise en route en décembre 2023.



PROJETS OU PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2024

- Poursuivre l'écriture du projet de service
- Obtenir la réponse à l'appel d'offre AGEFIPH Prestation PAS avec ADJESTI et VYV 3
- Signer une nouvelle convention avec le Département 44 pour le suivi des bénéficiaires dans le dispositif RSA
- Réfléchir à la mise en place d'un module atelier scénique transversal à l'établissement

TEMOIGNAGE



Partenariat SEAP et ASI PROD



Depuis maintenant plus de 15 ans, nous collaborons avec le SEAP dans le cadre de mises en place de stages afin d'évaluer les capacités des personnes accompagnées par le SEAP.

Nous avons développé avec Mr MUSTIERE et Mme DANET un partenariat riche et constructif. En effet, dans le cadre de notre collaboration, le SEAP cible les personnes qui pourraient travailler en entreprise adaptée.

Nous réalisons, ensuite, une première rencontre afin de mieux comprendre le projet professionnel de la personne et d'identifier sur quel site de travail une période d'immersion pourrait être mise en place.

A l'issue du stage, un bilan tripartite est organisé entre le stagiaire, l'entreprise et le SEAP. Ce bilan est l'occasion de faire le point sur les objectifs du stage, l'intégration au sein de l'équipe, les compétences et aptitudes au travail.

Le stagiaire donne, dans un 1^{er} temps, son avis sur le stage réalisé puis nous présentons le test de situation (grille d'évaluation) réalisé par le chef d'atelier et nous évoquons, enfin, les éventuelles perspectives du stagiaire (embauche, réorientation en milieu ordinaire ou en ESAT, proposition d'un nouveau stage dans un autre atelier...).

La collaboration avec le SEAP nous a permis de recruter plusieurs profils qui travaillent toujours actuellement au sein de notre entreprise.

Nous apprécions, la pertinence des profils adressés et la bonne connaissance de l'entreprise adaptée, ce qui n'est pas forcément le cas des autres partenaires avec qui nous travaillons.

Le SEAP permet de lever certains freins au recrutement et rassure les personnes en situation de handicap sur leur potentialité à travailler en EA.



Alexandra GUILLOU
Directrice des Ressources
Humaines



UAEO

UNITE D'ACCUEIL D'ÉVALUATION ET D'ORIENTATION

EN 2023

32

RH :

- ✓ Arrivée d'un nouveau Cadre de Santé
- ✓ Arrivée d'une nouvelle IDE
- ✓ Arrivée d'une nouvelle Médecin
- ✓ Arrivée d'une nouvelle Educatrice

- ✓ Mise en place d'une nouvelle organisation de travail sur l'UAEO
- ✓ Travaux de modernisation des foyers
- ✓ Mise en place des nouveaux chariots de traitement à l'infirmierie des foyers

PROJETS REALISES :

- ✓ Soirée volley
- ✓ A l'occasion de la Fête de la musique : moment convivial sur site autour du RAP.
- ✓ Aménagement d'une salle avec un sac de frappe
- ✓ Mise en place de la réunion mensuelle vie collective
- ✓ Mise en place des groupes de parole mensuels au sein de chaque foyer et bimensuels pour C5
- ✓ Mise en place des médiations les mercredis
- ✓ Mise en place d'un programme de psycho éducation sur le thème de : L'estime de soi
- ✓ Evolution de l'offre de soin, sur l'unité C5, favorisant l'autonomie et les habilités sociales.
- ✓ Finalisation et Inauguration du Bungalow



La médiation écrite à la Mainguais

Depuis le mois de juillet 2023, des médiations dites « thérapeutiques » ont été mises en place le mercredi. Le principe est d'utiliser une matière pour médiatiser la relation entre le patient et les soignants.

« La médiation écrite est coanimée tous les quinze jours par deux professionnelles référentes (psychologue, infirmière, éducatrice spécialisée ou aide-soignante). Une approche ludique de l'écriture y est proposée grâce à des jeux et des textes courts. L'aspect ludique permet de se démarquer le plus possible de l'aspect scolaire auquel peut renvoyer l'écriture et tout ce que cela sous-tend (performance, réussite...). Les soignants participent au même titre que les soignés. L'objectif est de prendre du plaisir à écrire en individuel puis à partager en groupe.

Chaque séance suit un déroulé identique à l'intérieur duquel la créativité peut émerger. Après un temps d'accueil des participants, un premier temps d'écriture en individuel est proposé, à partir d'un thème et d'une contrainte (mots à placer, champ lexical spécifique...). Au bout d'une vingtaine de minutes, chacun lit son écrit à voix haute. La seconde partie de séance est consacrée à un petit jeu d'écriture rapide (portrait chinois, petit bac...). Les patients revenant régulièrement à la médiation se l'approprient et expliquent le fonctionnement aux nouveaux arrivants. Ils rappellent régulièrement une règle fondamentale du groupe : les auto-critiques sont proscrites et la créativité est de mise ! »



Educatrice d'enseignement à Psy'Activ



Métier peu connu, en quoi consiste-il ? Quelles sont vos missions ?

L'éducatrice d'enseignement a pour missions auprès des patients de :

- Permettre une réappropriation des savoirs et réactualiser des connaissances : les domaines explorés sont essentiellement les maths, le français, l'informatique et les thèmes de culture générale.
- Évaluer son niveau scolaire et son niveau cognitif : test de niveau en maths et français, concentration, attention
- Relancer des processus d'apprentissage : apporter des repères pour la vie quotidienne (comprendre les comparaisons des prix au supermarché, savoir adapter les quantités d'une recette de cuisine...)
- Accompagner vers l'insertion socio-professionnelle : élaboration et mise en forme d'outils et de documents (CV, lettre de motivation...)

Concrètement :

- Je reçois les patients sur RDV en individuel pour des demandes spécifiques et individualisées
- Je les accueille en groupe pour les médiations, qui ont lieu le mercredi.

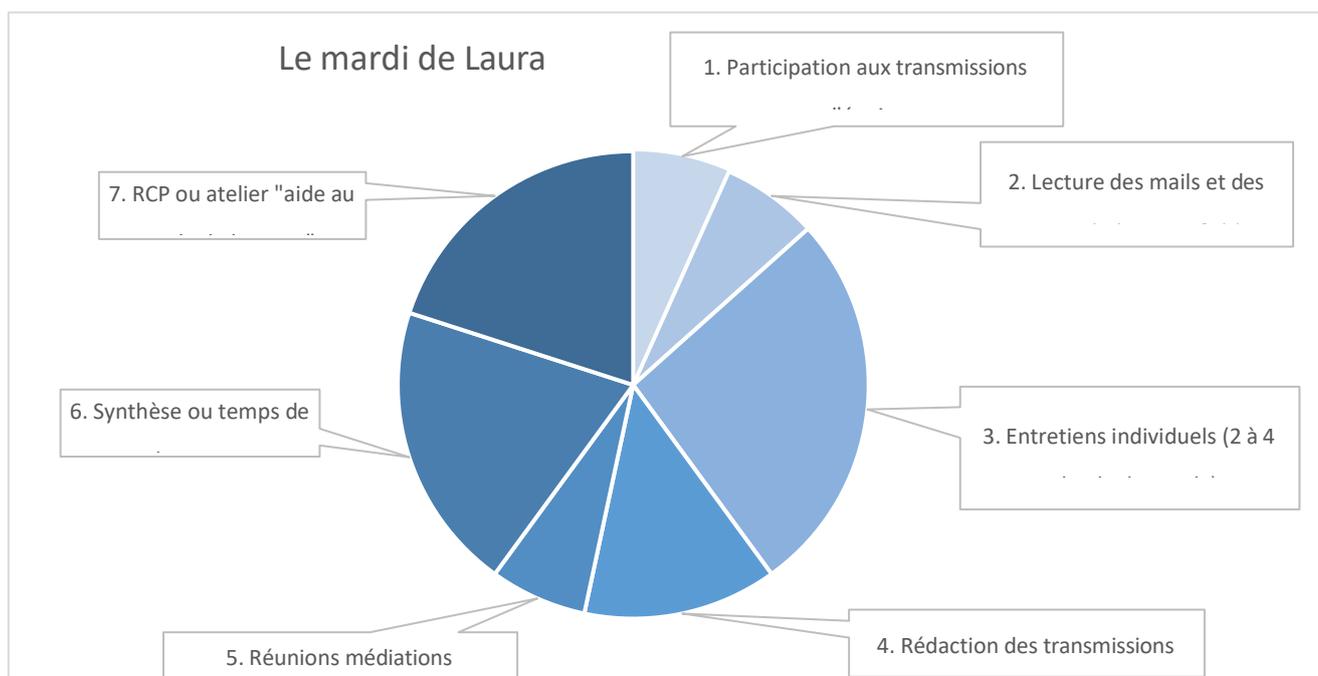


- Je crée des documents de travail sur les thématiques abordées
- Je participe aux réunions : RCP, transmissions et synthèses pour prendre en compte leurs situations
- A chaque fin d'entretien ou de médiation, je transmets pour chaque patient les observations de la séance aux collègues.
- Je corrige (les travaux écrits, les tests de niveaux...) pour adapter ma prise en charge.

Pour vous, quelles sont les qualités indispensables pour exercer votre métier ?

L'adaptation aux patients (à leur demande, à leur rythme, à leurs centres d'intérêts...), la polyvalence (passer du français aux mathématiques, de l'individuel au collectif...) et bien sûr être la pédagogue !

Quelle est votre journée type ?



Au bureau, que faites-vous en arrivant ?

Mon premier réflexe est d'allumer mon ordinateur, en attendant j'ouvre une fenêtre pour aérer et je vais remplir ma tasse de café.

Le moment que vous préférez partager avec vos collègues ?

La RCP (Réunion Clinique Pluridisciplinaire) ! C'est pour moi un moment très riche, cette réunion nous permet de croiser nos regards sur les patients que nous accompagnons. Moi je ne vois les patients que sur un laps de temps court (max 1h30/semaine) et dans un objectif de travail cognitif. Les observations de l'équipe pluridisciplinaire qui exerce à l'UAEO, me permettent de comprendre, d'analyser et d'adapter ma pratique professionnelle pour accompagner au mieux les patients.



UAEO

Le top 3 des fournitures que vous utilisez ?

Les post-it (colorés de préférence), les feuilles (à carreaux et blanches) et les chemises de couleurs (où les patients rangent leur travail).

Ce que vous préférez dans votre bureau ?

YOPYOP, c'est un personnage à ressort qui est posé sur mon bureau. Au-delà du côté décoratif, j'apprécie qu'il me donne le rythme de frappe sur mon ordinateur lorsque je lui appuie sur la tête. Les patients apprécient aussi pouvoir le faire bouger (certains l'actionnent pour figer leur concentration).

Qu'avez-vous ajouté à votre bureau ?

Des éléments décoratifs mais surtout une affiche sur ma porte avec un dicton ou une citation chaque mois : « Celui qui est heureux rendra les autres heureux aussi » « On ne peut rien apprendre aux gens. On peut seulement les aider à découvrir qu'ils possèdent déjà en eux tout ce qui est à apprendre. » ou encore « Apprendre c'est découvrir ce que tu sais déjà. Faire, c'est démontrer que tu le sais. Enseigner, c'est rappeler aux autres qu'ils savent aussi bien que toi. »

Pour finir, le moment préféré de votre journée ?

Lorsque les patients sortent de la salle pédagogique en souriant ou en me remerciant.

Evaluer les connaissances et le potentiel de chacun

Dynamique de travail/intellectuelle

Unique

Climat de confiance

Accompagner des adultes

Tableau (blanc accroché au mur)

Réappropriation des savoirs

Individualisé

Connaissances

Enseigner et écouter

Demandes des patients

,

Equipe

Niveau scolaire

Scolarité

Expression écrite et orale

Intérêts

Groupe de 2 à 6 patients

Nourrir

Echanges

Médiation

Exercices

Naviguer

Transmissions

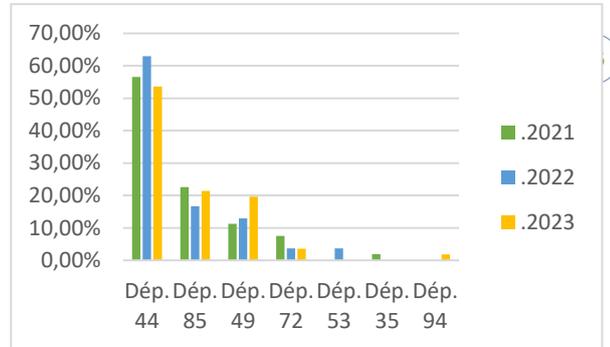


LES STATISTIQUES DES 3 DERNIERES ANNEES

1/ ANALYSE DES DEMANDES D'ADMISSION REÇUES

Au total, sur les 56 dossiers de demande d'admission pour l'UAEO reçus, plus de la moitié provenait du département 44, environ 1/5^{ème} du département 85 et 1/5^{ème} du 49.

Les adresseurs sont dans plus de la moitié des cas des centres hospitaliers de secteur (CHU Nantes, CH Daumézon, EPSYLAN, EPSM Mazurelle, CHVLO de Challans, CH de St Nazaire, CH de CHOLET, CESAME 49), dans plus de 10% des cas un centre de cure comme l'Institut Thérapeutique du Pin en Mauge ou le FSEF de Sablé sur Sarthe.



Origine de la demande	.2021		.2022		.2023	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Médecin généraliste	0	0,00%	1	1,85%	1	1,79%
Famille	0	0,00%	1	1,85%	0	0,00%
Interservice CPP	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Services sociaux (AS)	4	7,55%	9	16,67%	0	0,00%
MDPH	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Psychiatre hospitalier	48	90,57%	43	79,63%	52	92,86%
Psychiatre libéral	1	1,89%	0	0,00%	3	5,36%
Patient	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Total	53		54		56	

Ainsi, la majorité des demandes d'admission est formulée par un psychiatre exerçant en milieu hospitalier pour des patients souffrant de troubles psychiques sévères avec retentissement fonctionnel majeur dans leur quotidien (isolement social, familial, capacités d'autonomie restreintes, besoin de soins constants et d'étayage solide).

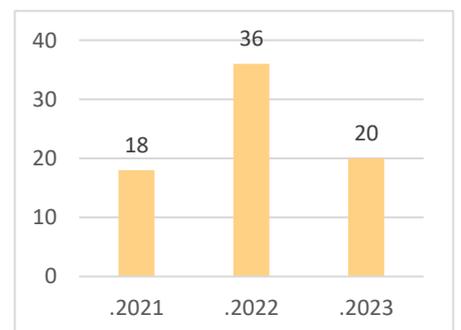
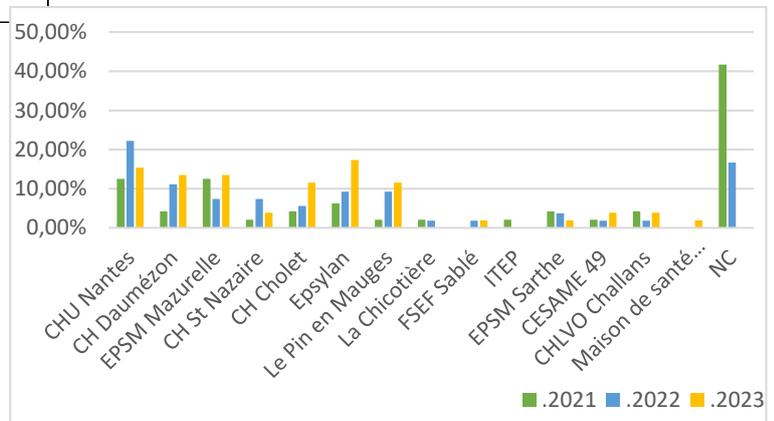
Le centre de psychothérapie du Pin en Mauge adresse également plusieurs patients chaque année, la postcure psychiatrique s'inscrivant logiquement dans la continuité des soins de jeunes patients ayant bénéficié d'une cure dans leur structure.

Nous observons par ailleurs une augmentation du nombre de demandes provenant de psychiatres libéraux, témoignant probablement des difficultés du secteur public à répondre aux demandes de suivis, entraînant donc un changement de patientèle en psychiatrie libérale, avec des patients souffrant de troubles chroniques, autrefois pris en charge par le secteur.

L'année 2023 a été marquée par une diminution du nombre d'admissions par rapport à 2022 (20 contre 36) du fait de plusieurs facteurs comme :

-Un manque temporaire d'effectif médical ayant entraîné une fermeture de lits et donc une diminution du nombre de places disponibles

-Une augmentation importante du nombre de patients admis en 2022 (36 en 2022 contre 18 en 2021), pour une durée moyenne de séjour de plus de 12 mois dans la moitié des cas.





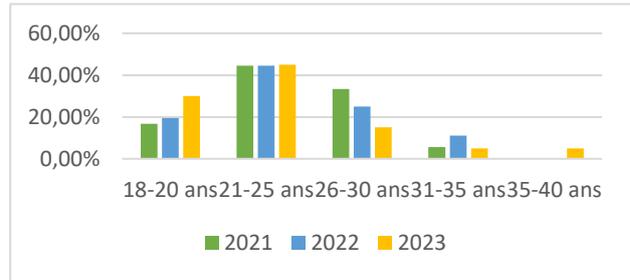
2/ PROFIL DES PERSONNES ADMISES EN SOINS A L'UAEO

Caractéristiques socio-démographiques :



Sur 29 entretiens de pré-admission menés, 20 ont conduit à des admissions et 9 patients ont été ré-orientés vers un service plus adapté (intra ou extra CPP) ou n'ont pas souhaité maintenir leur demande d'admission.

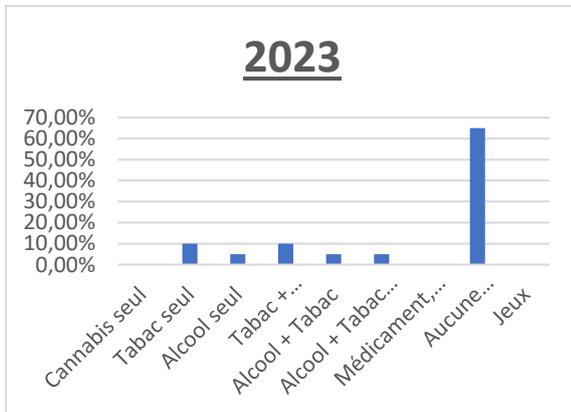
Les tranches d'âges restent représentées dans les mêmes proportions que les années précédentes, près de la moitié des personnes accueillies ayant entre 21 et 25 ans.



Troubles psychiques représentés :

Environ 60% des personnes accueillies souffrent de troubles psychotiques, 15% de troubles graves de la personnalité, et 15% de troubles de l'humeur.

Pathologie						
	.2021		.2022		.2023	
Troubles envahissants du développement (F 84)	0	0,00%	4	11,11%	0	0,00%
Schizophrénie (F 20)	5	27,78%	14	38,89%	9	45,00%
Autres psychoses, troubles schizoaffectifs (F 25)	1	5,56%	3	8,33%	2	10,00%
Troubles graves de la personnalité (F 60)	6	33,33%	6	16,67%	2	10,00%
Troubles anxio-dépressifs sévères (F 41)	0	0,00%	1	2,78%	2	10,00%
Autres	0	0,00%	2	5,56%	2	10,00%
Psychose (F 29)	5	27,78%	3	8,33%	1	5,00%
TDAH (F 90)	1	5,56%	3	8,33%	0	0,00%
Etat limite (F 43)	0	0,00%	0	0,00%	1	5,00%
Trouble bipolaire (F 31)	0	0,00%	0	0,00%	1	5,00%
Total	18		36		20	



Les troubles addictifs sont présents chez 35% des personnes accueillies (principalement alcool, tabac, et cannabis ce qui marque l'importance de pouvoir proposer des soins adaptés à cette comorbidité fréquente. Ainsi, un accompagnement au sevrage ou au contrôle des consommations est systématiquement proposé aux patients pris en charge, en interne sur l'UAEO ou par des professionnels extérieurs (notamment CSAPA).

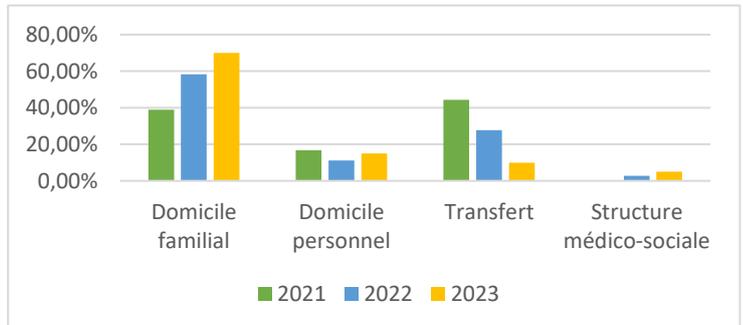
Hébergement avant admission :

Domicile personnel : 3 patients (15%)

Sur les 20 patient.e.s admis en 2022, seuls 3 disposent de leur domicile personnel, soit 11,43%.

Domicile familial : 14 patients (70%)

La grande majorité des patients vit au domicile familial.

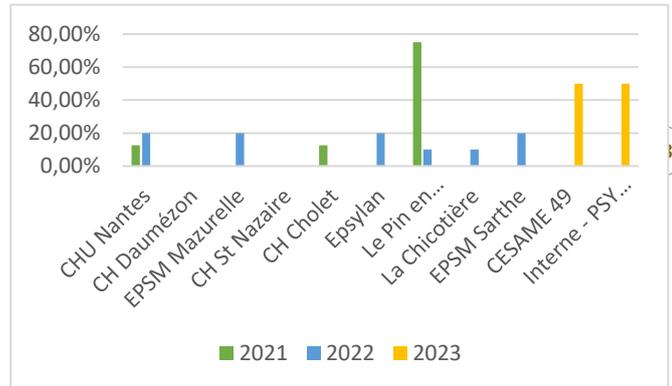




Cela peut s'expliquer par plusieurs facteurs comme les difficultés d'autonomie au quotidien nécessitant un étayage important mais également le manque de ressources financières et les difficultés d'accès au logement.

Transfert depuis un autre service : 2 patients (10 %).

Au cours de l'année 2023, un patient a été transféré depuis un centre hospitalier de secteur (CESAME 49), les soins de postcure en hospitalisation temps plein pouvant être une réelle opportunité rompant la dynamique des hospitalisations longues et/ou itératives sur le secteur. Un patient a également bénéficié de la possibilité de mobilité au sein des différents services de Psy'Activ.



Retentissement fonctionnel :

La précocité (début de la maladie entre 18 et 25 ans) et la gravité des troubles psychiques peuvent avoir un retentissement sur les fonctions cognitives, être à l'origine d'hospitalisations itératives sur le secteur, d'un décrochage scolaire et/ou d'un isolement social et familial et donc avoir un retentissement fonctionnel marqué chez les patients admis, avec notamment des impacts :

Niveau scolaire						
	.2021		.2022		.2023	
Collège	4	22,22%	8	22,22%	2	10,00%
CFG	1	5,56%	0	0,00%	1	5,00%
Brevet des collèges	2	11,11%	2	5,56%	6	30,00%
CAP/BEP	4	22,22%	11	30,56%	3	15,00%
Brevet professionnel	1	5,56%	0	0,00%	0	0,00%
Bac général ou techno	1	5,56%	3	8,33%	0	0,00%
Bac prof	4	22,22%	8	22,22%	5	25,00%
DUT, BTS, DEUG	0	0,00%	2	5,56%	0	0,00%
Licence	1	5,56%	0	0,00%	1	5,00%
Master	0	0,00%	0	0,00%	1	5,00%
Non communiqué	0	0,00%	2	5,56%	1	5,00%
	18		36		20	

Sur la scolarité : 30% des patients admis possèdent le brevet des collèges, 15% un CAP et 25% un bac pro.

Sur l'accès à l'emploi : 40 % des patients admis n'ont aucune expérience professionnelle, 20% ont une expérience professionnelle de moins de 6 mois et 35% ont une expérience professionnelle de plus de 6 mois.

Expérience professionnelle						
	.2021		.2022		.2023	
Aucune	11	61,11%	20	55,56%	8	40,00%
Emploi, - de 6 mois	4	22,22%	3	8,33%	4	20,00%
Emploi, + 6 mois d'exp prof	3	16,67%	10	27,78%	7	35,00%
Intérim ou CDD de quelques jours	0	0,00%	1	2,78%	0	0,00%
Non communiqué	0	0,00%	2	5,56%	1	5,00%
	18		36		20	

Orientation MDPH						
	.2021		.2022		.2023	
RQTH acquise	4	22,22%	15	41,67%	13	65,00%
Dde RQTH en cours	5	27,78%	9	25,00%	1	5,00%
Pas de RQTH	8	44,44%	10	27,78%	4	20,00%
Non communiqué	1	5,56%	2	5,56%	2	10,00%
	18		36		20	

70% ont une demande de RQTH en cours ou acquise.

Sur le niveau de revenus : 40 % des patients admis n'ont aucune ressource, 45% bénéficient de l'AAH et 5% d'une pension d'invalidité et 5% d'une allocation chômage.

Ressources à l'admission						
	.2021		.2022		.2023	
AAH	10	55,56%	21	58,33%	9	45,00%
Salaires / pension invalidité	0	0,00%	0	0,00%	1	5,00%
IJ	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
RSA	2	11,11%	3	8,33%	0	0,00%
Allocation chômage	0	0,00%	1	2,78%	1	5,00%
Sans ressource	5	27,78%	3	8,33%	8	40,00%
En cours AAH	1	5,56%	6	16,67%	0	0,00%
Non communiqué	0	0,00%	2	5,56%	1	5,00%
	18		36		20	

Protection juridique						
	.2021		.2022		.2023	
Sauvegarde de justice	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Tutelle	1	5,56%	1	2,78%	0	0,00%
Curatelle	5	27,78%	9	25,00%	5	25,00%
Demande en cours	0	0,00%	7	19,44%	1	5,00%
Majeur capable ou sans mesure	12	66,67%	19	52,78%	14	70,00%
	18		36		20	

Sur l'autonomie dans la gestion du budget et/ou des démarches administratives : 30% des patients admis ont une demande de mesure de protection en cours ou acquise.

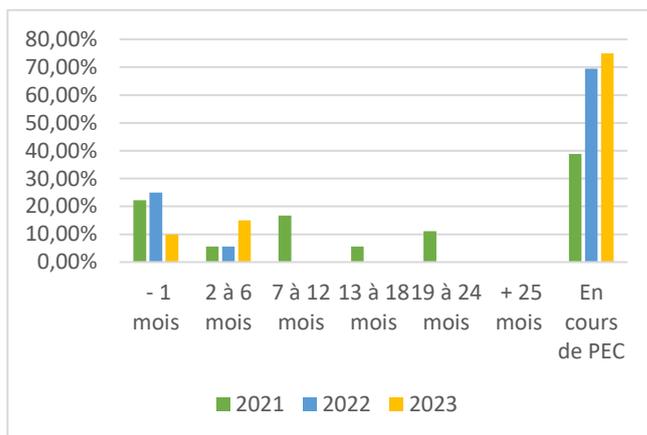


UAEO

3/ DUREE MOYENNE DE PRISE EN CHARGE

Parmi les 20 patient.e.s admis.e.s en 2023, les ¾ sont encore en cours de prise en charge. En effet, les soins de postcure sur l'UAEO ont une durée de 6 mois renouvelable 3 fois. Cette durée qui varie en fonction du projet de soins du patient, est de plus de 12 mois dans la moitié des cas afin de permettre un accompagnement complet sur mesure : accueil, évaluation, orientation et accompagnement dans les projets socioprofessionnels et de logement.

4 patients sont sortis dès le 1er mois, qui correspond au "mois d'essai" visant à valider ou non la pertinence des soins sur l'UAEO et à réorienter le patient si nécessaire.



39

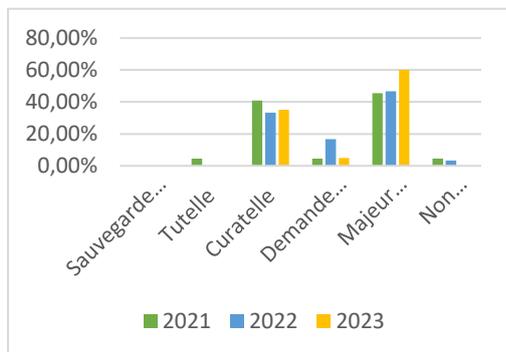
4/ ETAT DES LIEUX A LA SORTIE

Nombre de sorties

L'UAEO comptabilise 20 sorties en 2023.

A la sortie, une large majorité (90%) des personnes accompagnées touche l'AAH ou a une demande en cours. Les chiffres sont stables et sont cohérents avec l'objectif de la structure de prise en charge des troubles chroniques.

	Ressources à la sortie					
	.2021		.2022		.2023	
AAH	18	81,82%	26	86,67%	18	90,00%
Salaire / pension invalidité	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
IJ	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
RSA	0	0,00%	1	3,33%	0	0,00%
Allocation chômage	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Sans ressource	2	9,09%	1	3,33%	2	10,00%
En cours AAH	1	4,55%	1	3,33%	0	0,00%
Non communiqué	1	4,55%	1	3,33%	0	0,00%
Total	22		30		20	



Protection juridique :

La proportion de personnes sous mesure de protection (curatelle) est sensiblement augmentée à la sortie, par rapport à l'entrée, d'environ 10% (40% à la sortie contre 30% à l'entrée). En effet l'évaluation en cours d'hospitalisation peut conduire à cette proposition même si celle-ci n'est pas systématique.

Hébergement à la sortie :

Environ ¼ des patients sort au domicile familial, soit un peu moins de 50% de moins qu'à leur arrivée sur l'UAEO.

Les difficultés d'accès au logement pour ces personnes aux capacités d'autonomie et aux ressources financières et familiales souvent limitées limitent le nombre de sorties en logement personnel à 10% et en Résidence Accueil à 5%.

10 % des patients bénéficient d'une mutation interne, qui correspondent le plus souvent à un transfert vers les appartements thérapeutiques et/ou les AJAT (hospitalisation de jour) permettant de poursuivre le travail sur les capacités d'autonomie et la réinsertion socio-professionnelle avant de permettre dans la majorité des cas une sortie en logement autonome par la suite.

	Modalité de sortie					
	.2021		.2022		.2023	
Domicile familial	6	27,27%	7	23,33%	5	25,00%
Domicile personnel	5	22,73%	8	26,67%	2	10,00%
Transfert	0	0,00%	4	13,33%	5	25,00%
Résidence accueil	1	4,55%	5	16,67%	1	5,00%
Mutation interne	0	0,00%	1	3,33%	2	10,00%
Foyer d'hébergement	0	0,00%	1	3,33%	0	0,00%
Foyer de vie	0	0,00%	3	10,00%	0	0,00%
Famille gouvernante	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Sortie non programmée	0	0,00%	0	0,00%	5	25,00%
Non communiqué	10	45,45%	1	3,33%	0	0,00%
Total	22		30		20	



Continuité des soins :

Le CMP permet la continuité des soins de 50% des patients sortis en 2023. 20 % des patients sortis en 2023 ont pu poursuivre les soins au sein du CPP sur le service des appartements thérapeutiques pour une durée de 6 mois renouvelables 1 fois. Enfin, l'importance du retentissement de la pathologie psychiatrique a nécessité le transfert vers un service d'hospitalisation à temps complet sur le secteur pour 20% des patients.

40



5/ BILAN ET POINTS CLES

Au bilan, on peut noter en 2023 une diminution de l'activité imposée par un manque d'effectif médical temporaire.

La population accueillie présente des troubles diversifiés, nécessitant une adaptation de l'équipe à de nouvelles cliniques et de nouveaux besoins (psychomotricité, ergothérapie).

Les troubles addictifs comorbides sont très représentés dans la population. Un travail est en cours sur le CPP, pour améliorer le repérage et la prise en charge des troubles addictifs.

Les indicateurs de sortie rendent peu compte de la réalité de la qualité du travail effectué par les équipes en ce qui concerne l'autonomisation et la réinsertion socio-professionnelle des personnes accueillies, et devront être revus pour 2024.

L'orientation du CPP, qui se tourne davantage vers des soins de réhabilitation socio professionnelle donneront probablement des résultats intéressants en termes de modalités de sortie pour les années à venir.



TEMOIGNAGE D'UN USAGER



Vie collective : - respect important
- savoir ranger la vaisselle
- ne pas faire trop de bruit

41

Tâches individuelles : chacun réalise le ménage de sa chambre, avec ou pas l'aide d'un soignant.

Les poubelles ne sont pas toujours vidées par chacun.

Cadre réglementaire : - faire preuve de bienveillance vis-à-vis des autres résidents de C5

- respecter le matériel*
- pas de tension au sein du groupe*

Epanouissement de chacun : - avec le lien affectif, chacun peut trouver sa place

- je suis parfois tout seul*
- belle ambiance en fin de journée*

Contraintes : - ne pas salir les espaces collectifs

- être propre sur soi*
- (il arrive que la vaisselle ne soit pas rangée)*

Avantages : rythme autonome pour chacun vis-à-vis des courses, cuisine, lavage vaisselle, linge, liberté le W.D.

de Luc-Bin Verstraen
27/02/24



ACCUEIL DE JOUR EN ATELIERS THERAPEUTIQUES

L'unité Accueil de Jour en Ateliers Thérapeutiques (AJAT) est un dispositif de soin du centre de postcure psychiatrique de l'association Psy'Activ.

Il s'adresse aux patients majeurs porteurs de trouble psychique à visée de réhabilitation professionnelle. Nous avons élargi l'âge de prise en charge, auparavant de 18 à 40 ans, à plus de 40 ans.

Ainsi, cette unité accueille des patients en atelier thérapeutique, à la journée, de 8h45 à 16h, à raison de 2 à 5 jours de présence hebdomadaire, dans un objectif d'évaluation, d'orientation et d'accompagnement du patient autour de son projet professionnel. La fréquence de venue est déterminée en fonction des capacités du patient.

L'effectif est de 10 patients à temps plein accueillis sur 5 ateliers, qui se situent sur le site des Briords, et sont également ceux de l'hôpital de semaine :



Atelier espace vert



Atelier maraîchage



Atelier floriculture



Atelier magasin



Atelier restauration (*horaire 8h45-14h45*)

La mise en situation réaliste de travail permet d'accompagner les patients vers **l'insertion professionnelle aussi bien en milieu protégé qu'en milieu ordinaire**.

La durée maximale de prise en charge au sein de l'unité est de 2 ans maximum en l'absence de prise en charge dans d'autres structures internes au dispositif du CPP. Pour rappel, la durée maximale de prise en charge sur l'ensemble du centre de postcure psychiatrique est de deux ans.

L'inscription dans cette unité suppose une certaine stabilité clinique des patients, afin d'envisager une réinscription sociale dans le monde du travail, une autonomie dans les transports pour se rendre aux ateliers de jour situés aux Briords à Carquefou et un hébergement externe étant accueillis en journée.

Le parcours de soins est rythmé par des temps de synthèses, de réunions cliniques et des stages en milieu ordinaire ou adapté.



L'équipe est composée d'un coordinateur des ateliers, cinq moniteurs d'ateliers, une assistante sociale, une secrétaire et un médecin psychiatre chargé de la coordination du parcours global. Dans le cadre du partage des compétences entre les différents dispositifs du CPP, les personnes accueillies peuvent bénéficier d'un bilan neuro psychologique, et de groupes de psycho éducation.

La poursuite du suivi de soins par les partenaires extérieurs est préconisée, afin d'éviter les ruptures.



L'équipe se réunit lors d'une réunion de coordination toutes les 2 semaines, et une réunion clinique 1 fois par mois. Des transmissions cliniques hebdomadaires sont programmées.

1 fois par mois, l'ensemble de l'équipe et des personnes accueillies se réunissent pour un temps d'échanges sur l'actualité et les projets. L'objectif de ce temps de réunion, outre celui de faire vivre un collectif, est encore à affiner.



OUTILS MIS EN PLACE EN 2023



- 📌 La feuille de présence, se rapprochant d'outils de planification existant dans le monde professionnel, a été bien accueillie et compris par les PA.
- 📌 Les réunions d'informations collectives mises en place une fois par mois et ouvertes à tous ont permis une meilleure connaissance du dispositif, avec des demandes plus adaptées et nombreuses en ce début d'année 2024.
- 📌 Mise en place des nouvelles grilles d'évaluation hors EBM gratification. Evaluation du moniteur et autoévaluation par le patient.
- 📌 Mise en place des contrats atelier pour les AJAT.
Sensibilisation à la réhabilitation : le patient acteur de son projet professionnel et social et pas spectateur. Demande de stage en autonomie, exploration de piste de formation en autonomie et proposition aux moniteurs d'atelier et à l'assistante sociale.

PERSPECTIVES 2024



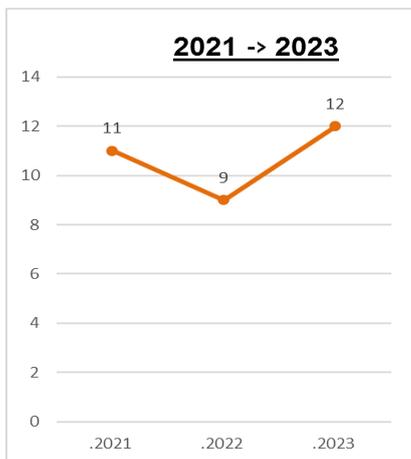
- 📌 Finalisation des projets d'ateliers HDS et AJAT
- 📌 Démarrage de la rédaction des projets d'atelier sur l'UAEO
- 📌 Mise en place de réunions d'ateliers fin de semaine impliquant, dans le cadre de la réhabilitation, le patient (ses attentes, ses souhaits, ses implications, ses engagements, ses devoirs dans le cadre de son contrat de soin)
- 📌 Dans le cadre des projets transversaux : le démarrage du jardin sensoriel, implication de tous les ateliers CPP
- 📌 Offrir davantage de lieux d'ateliers, notamment en milieu ordinaire.



Les statistiques des 3 dernières années

1/ ANALYSE DES DEMANDES D'ADMISSION REÇUES

10 demandes ont été reçues en 2023.



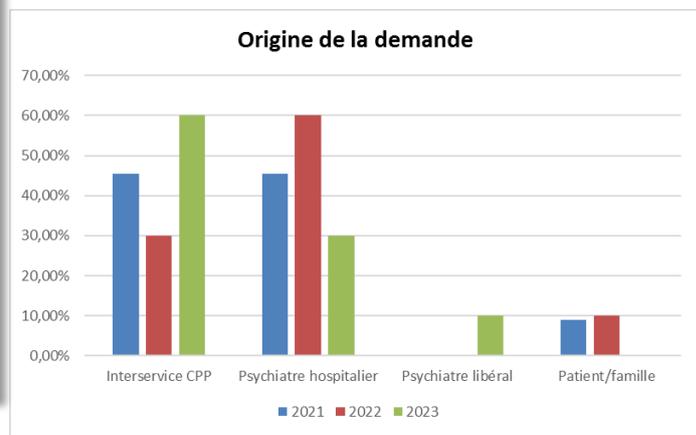
9 personnes ont été reçues en entretien de rencontre et 12 personnes ont été admises dans le dispositif AJAT (ce chiffre est en légère augmentation depuis 2021 où 11 personnes avaient été admises, et 9 en 2022). Ce delta de 3 personnes correspond aux admissions directes de l'hôpital de semaine, et donc le maintien sur le même atelier.

La plupart des demandes provenait des services du CPP (60%), pour le reste elles provenaient de psychiatres hospitaliers (CHU Nantes et Daumezon) ou libéraux.

Les AJAT représentent donc un dispositif pertinent dans le continuum de la prise en charge de ces patients en post-hospitalisation à visée de réadaptation socio-professionnelle et un tremplin dans la reprise de contact avec le milieu du travail.

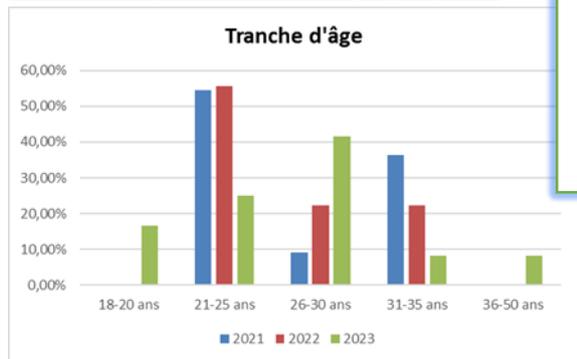
Peu de personnes sont adressées de l'extérieur. Le dispositif, récent, reste peu connu. L'association a entrepris en 2023 un important travail partenarial et de communication qui permettront sur 2024 d'augmenter ces chiffres.

Établissements	.2021		.2022		.2023	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
CHU Nantes	4	66,67%	2	40,00%	2	66,67%
CH Daumézon	1	16,67%	2	40,00%	1	33,33%
Epsylan	0	0,00%	1	20,00%	0	0,00%
Billiers	1	16,67%	0	0,00%	0	0,00%
Total	6		5		3	



2/ PROFIL DES PERSONNES ADMISES

Caractéristiques socio-démographiques :



La moyenne d'âge a légèrement augmenté avec une majorité de personnes entre 25 et 30 ans. Le dispositif a également accueilli une personne de plus de 35 ans (ouverture récente du dispositif aux 35-50 ans).



AJAT

Troubles psychiques représentés :

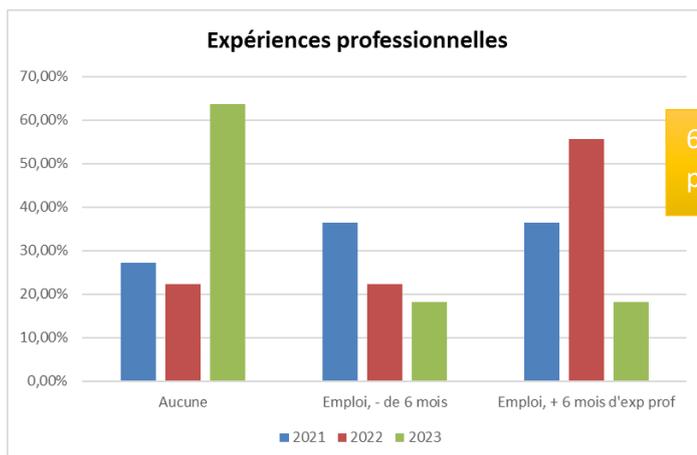
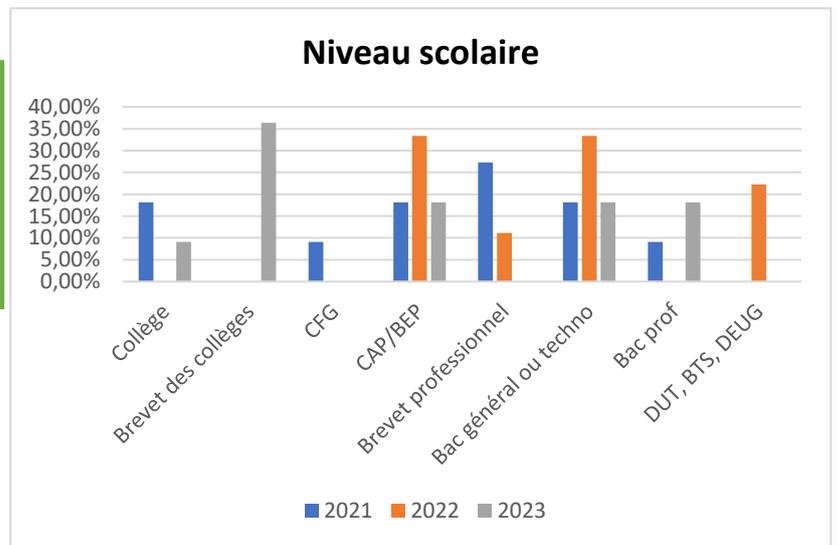
Pathologies	.2021		.2022		.2023	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Troubles envahissants du développement (F 84)	0	0,00%	1	11,11%	2	16,67%
Schizophrénie (F 20)	6	54,55%	3	33,33%	1	8,33%
Autres psychoses, troubles schizoaffectifs (F 25)	3	27,27%	2	22,22%	1	8,33%
Troubles graves de la personnalité (F 60)	1	9,09%	1	11,11%	5	41,67%
Syndrome de dépendance à l'alcool (F10)	0	0,00%	0	0,00%	1	8,33%
Troubles anxio-dépressifs sévères (F 41)	1	9,09%	2	22,22%	1	8,33%
Etat limite (F43)	0	0,00%	0	0,00%	1	8,33%
Total	11		9		12	

La majorité des personnes accueillies (PA) souffraient d'un trouble grave de la personnalité (50%), ce qui contraste avec les années précédentes, où le public souffrait en majorité de trouble psychotique

45

Sur le plan scolaire et professionnel :

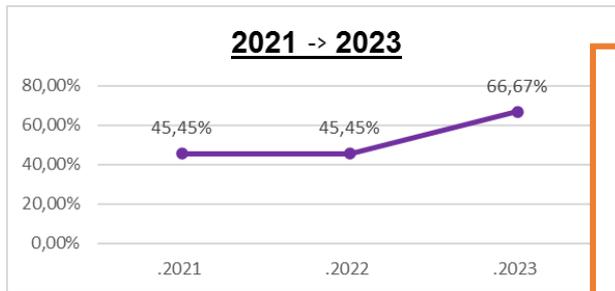
Le niveau scolaire est de plus en plus bas, ce qui est également observé sur les autres dispositifs du CPP, avec environ 60% des PA qui n'ont pas le baccalauréat, pro ou général.



64 % des PA n'ont aucune expérience professionnelle.

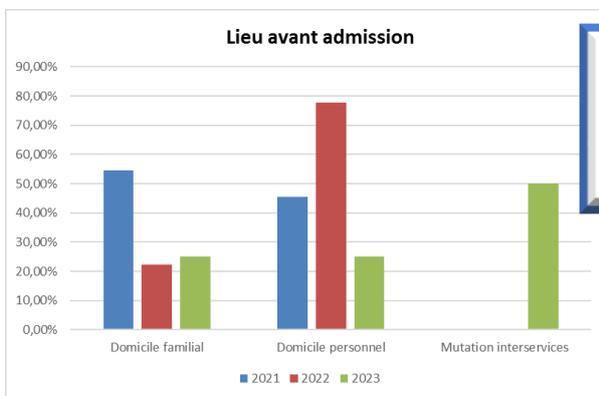


Sur le plan addictologique :



66% des personnes accueillies présentent une problématique addictologique, co-morbide du diagnostic psychiatrique, ce qui peut représenter un frein à l'insertion professionnelle. Ce chiffre est en constante augmentation, et concerne majoritairement des consommations d'alcool et de cannabis.

Sur le plan social :



La moitié des personnes accueillies de l'extérieur du CPP avait un hébergement autonome. L'autre moitié vivait au domicile parental.

92 % des PA bénéficiaient de l'AAH, une seule n'avait pas de ressources.

	.2021		.2022		.2023	
AAH	6	54,55%	7	77,78%	11	91,67%
Salaire / pension invalidité	1	9,09%	0	0,00%	0	0,00%
AEEH	1	9,09%	0	0,00%	0	0,00%
RSA	2	18,18%	0	0,00%	0	0,00%
Sans ressource	0	0,00%	2	22,22%	1	8,33%
En cours AAH	1	9,09%	0	0,00%	0	0,00%
Total	11		9		12	

	.2021		.2022		.2023	
Curatelle	6	54,55%	4	44,44%	2	16,67%
Demande en cours	2	18,18%	0	0,00%	0	0,00%
Majeur capable ou sans mesure	3	27,27%	5	55,56%	10	83,33%
Total	11		9		12	

83% n'avaient aucune mesure de protection.

Toutes les personnes accueillies avaient une reconnaissance RQTH.

	.2021		.2022		.2023	
RQTH acquise	6	54,55%	8	88,89%	12	100,00%
Dde RQTH en cours	2	18,18%	0	0,00%	0	0,00%
Pas de RQTH	3	27,27%	1	11,11%	0	0,00%
Total	11		9		12	

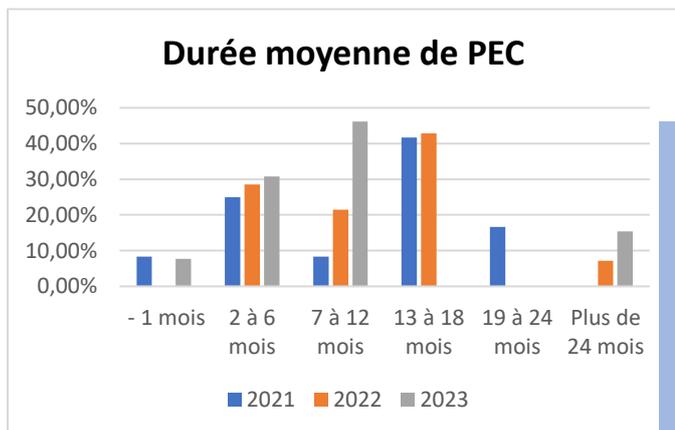
Nous observons que dans l'ensemble, les personnes accueillies ont un bon niveau d'autonomie au quotidien, ce qui est en adéquation avec les missions du dispositif, de réinsertion professionnelle.



3/ DUREE MOYENNE DE PRISE EN CHARGE

Le taux d'occupation pour l'année 2022 est de 39%. Il représente 942 journées d'accueil en ateliers thérapeutiques pour un potentiel de 2400 jours.

En 2023, le taux d'occupation est de 45 % soit 1113 journées pour les AJAT.



Environ 77% des PA sont prises en charge sur le dispositif entre 2 et 12 mois. La durée de prise en charge se raccourcit de manière significative, ce qui répond bien au projet AJAT, tremplin vers l'emploi, étape intermédiaire avant une (re) prise de poste. Les 2 prises en charge de plus de 2 ans correspondent à des personnes accueillies sur l'ancien fonctionnement.

4/ ETAT DES LIEUX A LA SORTIE

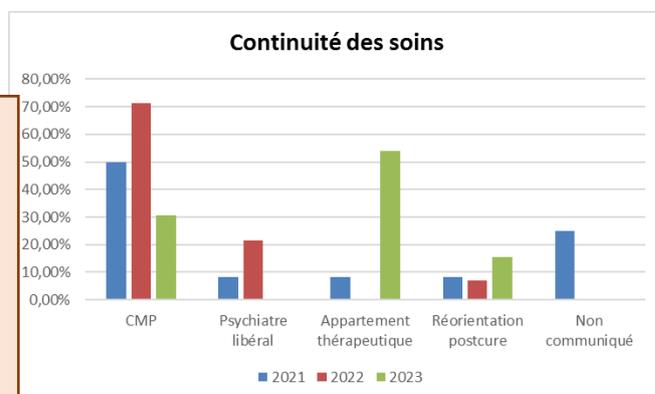
Hébergement à la sortie :

Modalité de sortie	.2021		.2022		.2023	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Domicile familial	3	25,00%	1	7,14%	3	23,08%
Domicile personnel/AT	4	33,33%	10	71,43%	8	61,54%
Transfert	1	8,33%	0	0,00%	0	0,00%
Mutation interne	0	0,00%	1	7,14%	2	15,38%
Foyer d'hébergement	0	0,00%	2	14,29%	0	0,00%
Non communiqué	4	33,33%	0	0,00%	0	0,00%
Total	12		14		13	

Sur le plan de l'hébergement : 61% des personnes accueillies sortent vers un logement autonome ou accompagné (appartement thérapeutique). 15% des personnes accueillies ont bénéficié d'une mutation interne (2 personnes accueillies) vers l'hôpital de semaine après évaluation d'une nécessité de soins supplémentaires, ce qui montre une facilité des parcours interne, au profit des personnes accueillies et de leurs besoins.

Continuité des soins :

Le CMP permet la continuité des soins de 50% des patients sortis en 2023. 20 % des patients sortis en 2023 ont pu poursuivre les soins au sein du CPP sur le service des appartements thérapeutiques pour une durée de 6 mois renouvelables 1 fois. Enfin, l'importance du retentissement de la pathologie psychiatrique a nécessité le transfert vers un service d'hospitalisation à temps complet sur le secteur pour 20% des patients.





Orientation professionnelle à la sortie :

Orientation professionnelle		
	.2023	
Orientation vers projet social	3	23,08%
Emploi milieu ordinaire	1	7,69%
Formation / Etudes	5	38,46%
SEAP	1	7,69%
ESAT / en attente	3	23,08%
	13	

31% des personnes accueillies ont un poste en milieu ordinaire ou protégé à la sortie. Élément nouveau, 38% des personnes accueillies sortent du dispositif pour intégrer une formation ou une reprise d'études (dont le diplôme d'accès aux études universitaires). C'est, pour la plupart d'entre eux, des projets initiés dans d'autres dispositifs, comme l'hôpital de semaine, les AJAT leur ont permis de garder un rythme, une activité en attendant le début de leur formation.

20% des personnes accueillies sortent avec un projet social, SAMSAH ou SAVS après que soit évalué la prématurité du projet professionnel.



AT

APPARTEMENTS THERAPEUTIQUES

10 appartements situés à :  Carquefou  Ste Luce  Nantes

Situés dans des zones d'accès à toutes les commodités qu'offre la ville (transports en commun, commerces, administrations, pharmacies...) afin de garantir une mise en situation qui soit la plus proche de la réalité d'un citadin vivant seul en appartement.

Les logements servent à accompagner les locataires dans la reconquête de leur autonomie, la restauration des liens sociaux et professionnels tout en prenant en compte les conditions individuelles propres aux personnes souffrant de troubles psychiques.



L'accompagnement est assuré par 5 professionnels : Une médecin psychiatre, un éducateur spécialisé coordinateur du service, une infirmière, une aide-soignante et une secrétaire médicale.

Cette équipe travaille aussi en lien avec des professionnels ressources de l'association Psy'Activ : le service comptabilité (états des lieux d'entrée et sorties, loyers, APL, réunion autour des budgets du service...), et le service maintenance de l'association.

Présentation des actions sur le terrain :

-  Nous proposons aux locataires d'apprendre ou de réapprendre à s'occuper d'un logement, à vivre seul (avec ce que la gestion de la solitude implique : occupations supplémentaires, méthodes propres à chacun à trouver pour ne pas s'isoler).
-  L'accompagnement des patients est individualisé. Il se fait au domicile du locataire la plupart du temps ou à l'extérieur de celui-ci.
-  Un accompagnement collectif est également proposé :
Les réunions entre locataires : Les réunions entre locataires et soignants qui se font de plus en plus souvent à l'extérieur (cafés ou autres lieux publics) tous les 15 jours.
Les 10 locataires doivent être présents avec les AS/IDE et ES des AT. C'est un moment collectif permettant des temps pédagogiques autour de la vie dans le logement. Nous abordons des thèmes variés concernant le quotidien de la vie en appartements. Voici quelques sujets qui peuvent servir d'exemple : hygiène du foyer, la citoyenneté, l'actualité récente.
Ce temps permet de confronter entre eux leurs idées, de s'affirmer, d'échanger et de rompre pendant un temps leur solitude. Les réunions entre locataires peuvent aussi être des moments conviviaux pour marquer un événement particulier dans le parcours des locataires.
-  Nous travaillons également la sortie des personnes avec un accompagnement dans la recherche d'un logement, le déménagement, l'installation dans un nouvel environnement avec tout ce que cela implique (repérage des lieux ressources, transports etc.)



QUELQUES CHIFFRES :

14 entretiens de rencontre en 2023



11 dossiers acceptés

9 personnes accueillies au cours de l'année



50

LES ACTIVITES DES LOCATAIRES EN 2023 :

L'équipe soutient les personnes dans leurs activités diverses qui, parfois peuvent changer en cours de route, ce qui fait qu'il peut y avoir plusieurs projets en parallèle dans la même année. Aussi, pour des raisons de santé, certains projets n'ont pas pu aboutir.

Au cours de cette année :

- **3 Service civique** : 2 en EHPAD en tant qu'animateur/trice, 1 en école primaire en tant qu'animateur périscolaire dans une classe de section handicap.
- Un en CDI **Entreprise adaptée** CERAME. A passé cette année la formation pour devenir chef d'équipe.
- Un étudiant au Diplôme d'Accès au Etudes Universitaires (**DAEU**).
- Une personne fait du babysitting.
- **Prépa clé avenir** : 3 locataires ont suivi cette formation dispensée par la mission locale. Un locataire va reprendre ses études en informatique suite à ces 6 mois de prépa qui l'ont conforté dans son choix de reprendre des études. Une inscription à l'école nationale d'informatique est prévue prochainement. Une autre personne a trouvé un apprentissage et son lieu de stage en tant que fleuriste.
- 2 locataires ont fait **divers stages en milieu ordinaire/entreprises adaptés** et sont sortis sans avoir pu finir de concrétiser leurs projets.

TEMPS FORTS DE L'ANNEE PASSEE



- Arrivée de deux nouveaux salariés sur le service : une Aide-Soignante : Astrid MOUCHE & une IDE : Tiphaine MARTIN.
- SISM : Participation active de 2 locataires qui ont présenté le service aux visiteurs. Un Podcast a été créé pour cette année avec le témoignage de 5 locataires (disponible sur le site internet <https://psyactiv.fr/>). Une exposition de photos et une exposition de dessins ont également été proposées.
- Rencontres du GEM Initiatives. Plusieurs rencontres ont été faites avec le dernier GEM créé à Nantes, en vue du parrainage de l'association par Psy'Activ (binôme de deux salariés).



FOCUS SUR UNE ACTIVITE

Les réunions avec les locataires se font tous les 15 jours. Une fois sur deux, nous abordons une thématique à visée pédagogique autour de la vie en logement seul. Nous avons profité des changements d'équipe pour revoir les supports de ces temps. Astrid, notre nouvelle AS de service a revu la présentation et le contenu de certains supports. De nouvelles thématiques viennent compléter nos outils d'accompagnements. Les outils deviennent aussi plus modernes avec des modes d'animation actualisés (jeux interactifs sur écran/questionnaires/jeux). Le changement d'équipe amène de nouvelles idées.



PROJETS OU PERSPECTIVES POUR L'ANNEE

— Difficulté à trouver des logements à Nantes lors de l'accompagnement vers le projet de sortie : se rapprocher d'un possible appui extérieur pour la recherche d'appartements.

— Formaliser/Reformaliser les outils d'évaluation du service, autour de la vie quotidienne.

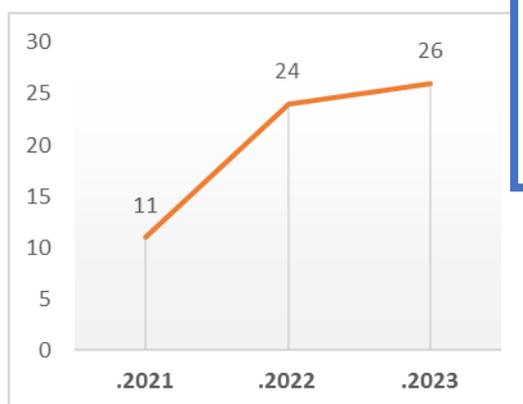
TEMOIGNAGES :

Nous avons créé un podcast qui suit la vie de **5 locataires présents** sur l'année 2023. Ils parlent de l'arrivée dans le logement, de leurs activités, leurs questionnements, le voisinage, l'accompagnement proposés, ce qu'ils en ont tiré...

https://soundcloud.com/user-483947925/podcast-at-final-1/s-wOQtzI6vDCJ?si=74f53b87f19e4f5eb4f45366df10edfc&utm_source=clipboard&utm_medium=ext&utm_campaign=social_sharing (lien à copier et coller dans un moteur de recherche)

LES STATISTIQUES DES 3 DERNIERES ANNEES

1/ ANALYSE DES DEMANDES D'ADMISSION REÇUES



En comparaison à l'année 2021 (11 dossiers), on constate une augmentation significative du nombre de dossiers reçus en 2023 (26 dossiers).



Candidatures extérieures au CPP :

Depuis la création du service, chaque année, les candidatures extérieures au CPP ont tendance à progresser. Si le service est relativement récent, il commence à être de mieux en mieux identifié par les partenaires extérieurs, qui n'hésitent plus à adresser directement leur demande, sans passer par les autres services du CPP

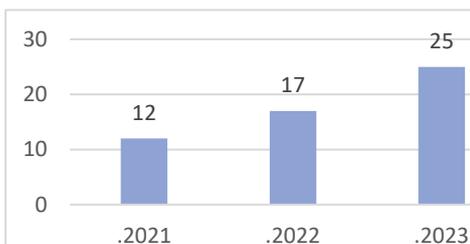
Ainsi, 2023 est la première année depuis l'existence du service à avoir plus de candidatures en externe qu'en interne au CPP (53%).

Candidatures en interne :

Cette année, nous avons eu une petite majorité de candidatures venant de l'UAEO (26%) et 19% de l'HDS.

Origine de la demande

	.2021		.2022		.2023	
Hopital de semaine	3	27,27%	5	20,83%	5	19,23%
UAEO	4	36,36%	6	25,00%	7	26,92%
AJAT	0	0,00%	1	4,17%		0,00%
Extérieur	4	36,36%	11	45,83%	14	53,85%
Transfert	0	0,00%		0,00%		0,00%
SEAP	0	0,00%	1	4,17%		0,00%
		0,00%		0,00%		0,00%
		0,00%		0,00%		0,00%
	11		24		26	



Le nombre d'entretiens de rencontre est en constante progression avec 25 entretiens cette année, 14 candidats reçus et 11 dossiers acceptés dans l'année.

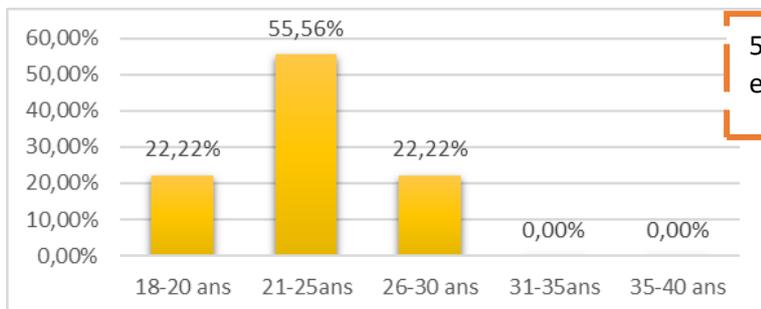
Nb d'admissions

.2021	.2022	.2023
8	10	9

9 personnes ont finalement été admises en 2023.

2/ PROFIL DES PERSONNES ADMISES EN 2023

Age :

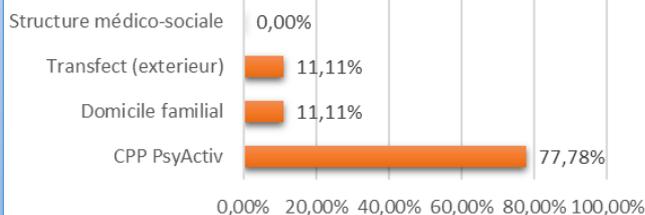


56% des personnes accueillies ont entre 21 et 25 ans.

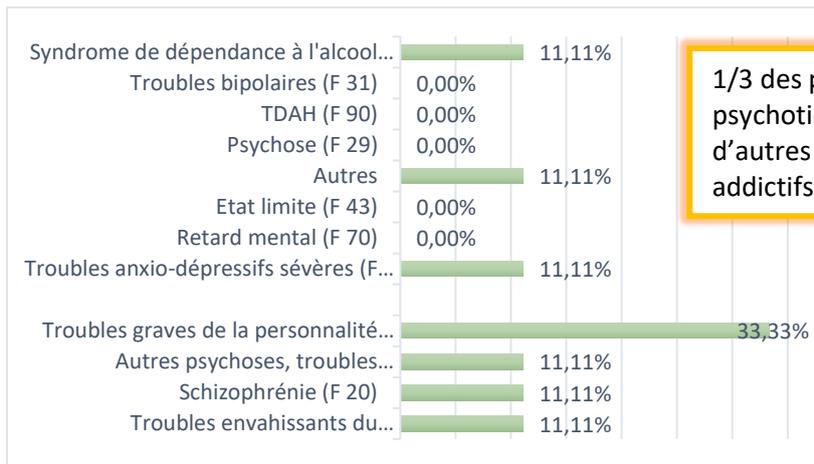


Provenance des personnes admises :

78% des personnes accueillies venaient du CPP. A noter que si le nombre de candidatures extérieures augmente, une grande majorité des personnes admises vient du CPP. Cela s'explique par le fait que les professionnels du CPP connaissent mieux le dispositif, les indications sont donc plus sûres et pertinentes.



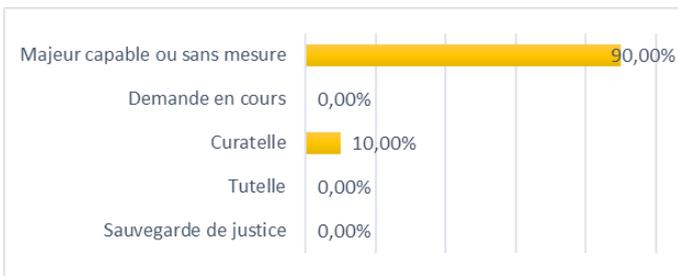
Troubles psychiatriques :



1/3 des personnes accueillies souffre de trouble psychotique, 1/3 trouble de la personnalité, 1/3 d'autres troubles (trouble thymique, anxieux ou addictifs).

Sur le plan social :

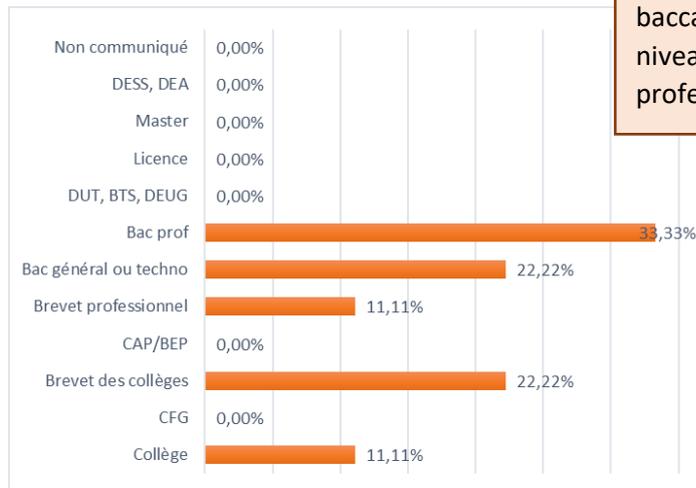
Toutes les personnes admises touchaient l'AAH, ce qui paraît être une condition indispensable pour pouvoir assurer la prise en charge financière du loyer et du quotidien. A part une personne, tous les autres locataires n'avaient aucune mesure de protection.



Ressources		
AAH	9	100,00%
Salaire / pension invalidité		0,00%
IJ		0,00%
RSA		0,00%
Allocation chômage		0,00%
Sans ressource		0,00%
En cours AAH		0,00%
Non communiqué		0,00%
	9	



Niveau d'études/ parcours professionnel :



La moitié des personnes accueillies a un niveau scolaire de baccalauréat (général ou professionnel), l'autre moitié a un niveau moindre. Une majorité n'avait aucune expérience professionnelle. Toutes étaient sans emploi à l'admission.

54

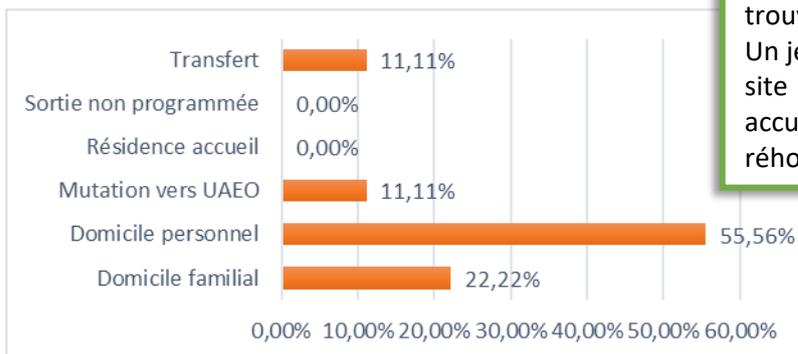
Expérience pro.		
Aucune	5	55,56%
Emploi, - de 6 mois	2	22,22%
Emploi, + 6 mois d'exp prof	2	22,22%
Intérim ou CDD de quelques jours	0	0,00%
Non communiqué	0	0,00%
	9	

3/ DUREE MOYENNE DE PRISE EN CHARGE

En 2023, la plupart des locataires sont restés un peu plus d'un an. Un léger dépassement de douze mois s'explique par la situation extrêmement tendue du logement dans l'agglomération nantaise.

4/ ETAT DES LIEUX A LA SORTIE

Hébergement à la sortie :



Sur les 9 sorties de cette année 2023, une majorité a pu trouver et investir un logement autonome. Un jeune a été orienté en Foyer de vie avec un passage sur le site UAEO le temps d'avoir sa place. Il a été récemment accueilli dans son foyer de vie. Un jeune a dû être réhospitalisé.

Orientation professionnelle à la sortie :

Ressources		
AAH	5	55,56%
Salaire	4	44,44%
	9	

Le projet professionnel a également pu aboutir lors de la prise en charge, puisque 45% des jeunes bénéficiaient d'un salaire à la sortie.



HDS

HOPITAL DE SEMAINE



Ouvert du lundi 8h au vendredi 18h

Lits d'hospitalisation libre

29 lits



• 15 chambres individuelles



• 6 hébergements autonomes (14 lits)
Sur site, sous forme de colocation ou de studios.



Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 13h15 à 16h15
Horaires de l'atelier restauration
de 8h45 à 14h45

55

5 ateliers

thérapeutiques

EN SAVOIR PLUS



• Atelier espaces verts



• Atelier floriculture



• Atelier maraîchage



• Atelier magasin



• Atelier restauration

L'hôpital de semaine (HDS) accueille des patients, de 18 à 40 ans, atteints de troubles psychiques, du lundi 8 h 00 au vendredi 18 h 00. L'équipe pluri professionnelle accompagne chaque patient dans la construction de son projet professionnel, en lui permettant de se (re)familiariser avec un environnement propice à la reprise d'une activité professionnelle, tout en consolidant son rétablissement.

Son parcours de soins personnalisé s'inscrit à travers 3 principes d'actions :

N°1 Champ thérapeutique

Suivi médical et paramédical incluant la prise en charge psychiatrique et somatique
Suivi psychologique sur demande du patient

L'association Psy'Activ développe les soins en s'appuyant sur la réhabilitation psycho-sociale et propose régulièrement des sessions de psycho-éducation, sur des thématiques variées.

N°2 Accompagnement socio-éducatif

À travers différentes activités afin d'améliorer ses relations personnelles et sociales et d'acquérir l'autonomie nécessaire à la gestion de sa vie quotidienne et citoyenne.

N°3 Processus de réhabilitation

Vie professionnelle : ateliers de réadaptation professionnelle, stages internes/externes
Consolidation des acquis et connaissances : évaluations, acquisitions fondamentales et remise à niveau, séances de psychoéducation

Le projet de soins individualisé est co-établi par le patient et l'équipe soignante. Il est réévalué et ajusté via les synthèses, qui ont lieu tous les 4 à 6 mois, pendant lesquelles sont fixés des objectifs de soins et de réadaptation.

Le projet de sortie est également co-établi : adapté et individualisé en fonction des besoins de chaque patient.

La durée maximale de séjour est de 2 ans dans le programme de postcure.



Modalités d'hébergement :

Durant l'année 2023, 3 annexes ont été entièrement rénovées, et le mobilier de leurs chambres renouvelé. Ceci a permis d'offrir un plus grand confort de vie aux patients. De plus, une place en annexe a pu être retirée pour permettre de créer un second studio : outil déterminant dans l'expérimentation de l'autonomie.

→ 15 chambres individuelles, 4 logements collectifs de 3 chambres (soit 12 lits) et 2 studios = 29 lits

Professionnels :

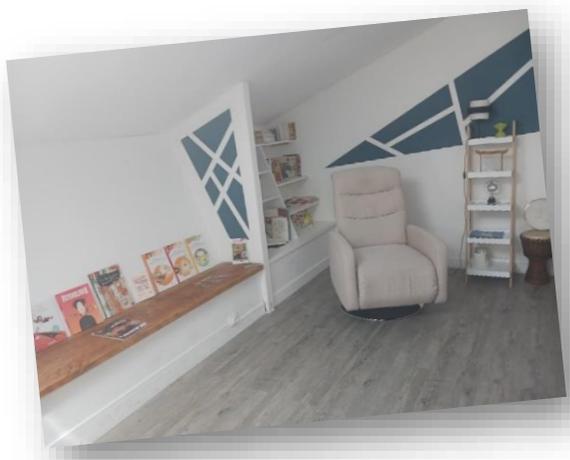
Dans la volonté de développer les activités de réhabilitation psychosociale (RPS) au sein des structures, un poste supplémentaire d'infirmière a été attribué sur l'HDS/AJAT en octobre 2023.

L'équipe est constituée de :



Psychiatre, cadre de santé, assistante sociale, éducatrice scolaire, éducatrices spécialisées, infirmières, aide-soignante, neuropsychologue, psychologue clinicienne, secrétaire médicale, éducatrice sportive, coordinateur des ateliers et responsable de production, moniteurs d'atelier, ouvrier agricole

FOCUS SUR L'ACTIVITE MEDIATHEQUE



Située à l'étage au-dessus du hall du pavillon.

Un lieu ouvert à tous, un lieu convivial pour se poser et se reposer.

Pour accéder à :

- ❖ un ordinateur
- ❖ des livres : mangas, romans, bandes dessinées, dictionnaires, revues, journaux, essais, contes, livres de voyages
- ❖ une télévision avec lecteur DVD (et des DVD)
- ❖ une enceinte connectée pour écouter de la musique.

Organisation :

Un groupe de référents patients et professionnels se réunit 1h tous les 15 jours pour :

- ⇒ faire le point sur le budget et les commandes en cours,
- ⇒ réaliser le tri et l'inventaire des nouveaux livres reçus par achats ou dons,
- ⇒ travailler sur la communication autour de la bibliothèque,
- ⇒ préparer des projets autour du livre.



Les statistiques des 3 dernières années

1/ ANALYSE DES DEMANDES D'ADMISSION REÇUES

Nombre de dossiers reçus

.2021	.2022	.2023
14	27	39

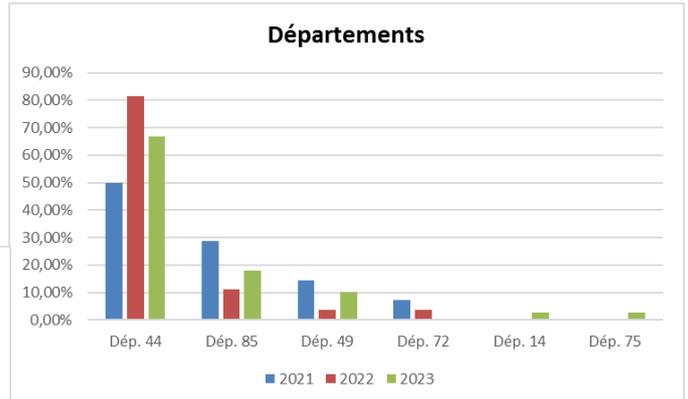
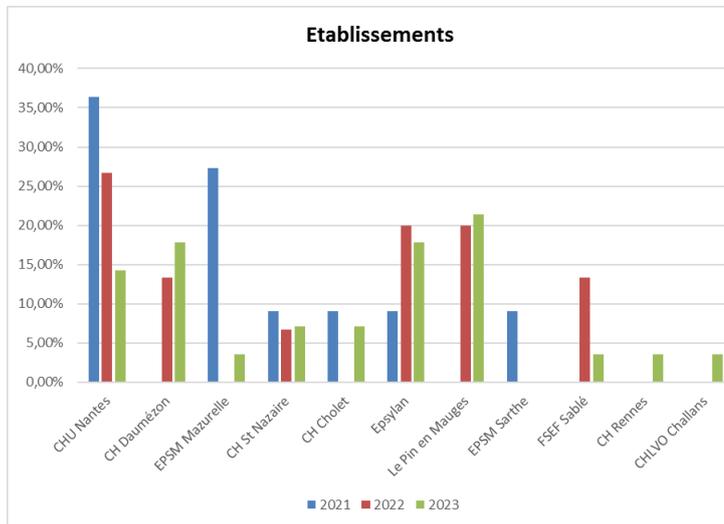
En 2023, l'hôpital de semaine a reçu 39 dossiers de candidature, contre 27 en 2022, résultat d'actions partenariales mises en place ces 2 dernières années.

57

Les demandes proviennent en grande majorité du 44 (67%).

A noter :

2 demandes hors région, du 14 et du 75.



Les principaux adresseurs restent des services hospitaliers extérieurs (71%, dont principalement l'IPPM, le CH Daumézon, Epsylan et le CHU de Nantes).

Origine de la demande

	.2021		.2022		.2023	
Médecin généraliste	0	0,00%	1	3,70%	0	0,00%
Interservice CPP	0	0,00%	4	14,81%	2	5,13%
Services sociaux (AS)	0	0,00%	1	3,70%	0	0,00%
Psychiatre hospitalier	11	78,57%	14	51,85%	28	71,79%
Psychiatre libéral	3	21,43%	7	25,93%	9	23,08%
Total	14		27		39	

Il y a eu moins d'orientations interservices au sein du CPP (5% contre 17% en 2022), témoignant de la stabilisation des équipes dans les différents dispositifs. La part des psychiatres libéraux reste stable, autour de 25%.

Nbre d'entretiens de rencontre

.2021	.2022	.2023
15	28	34

Sur les 39 dossiers reçus, 34 personnes ont été reçues. Quelques dossiers ont pu être réorientés en concertation avec les psychiatres adresseurs.

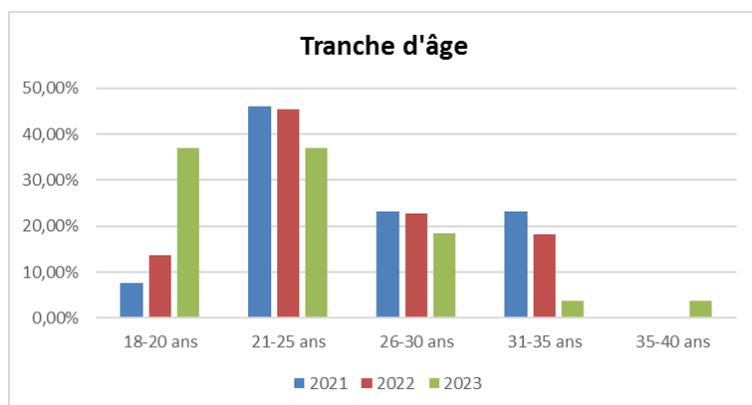
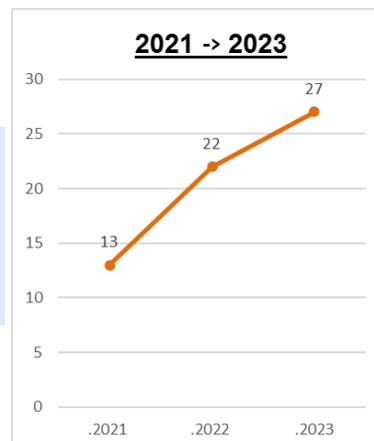


HDS

2/ PROFIL DES PERSONNES ADMISES EN SOINS A L'HDS

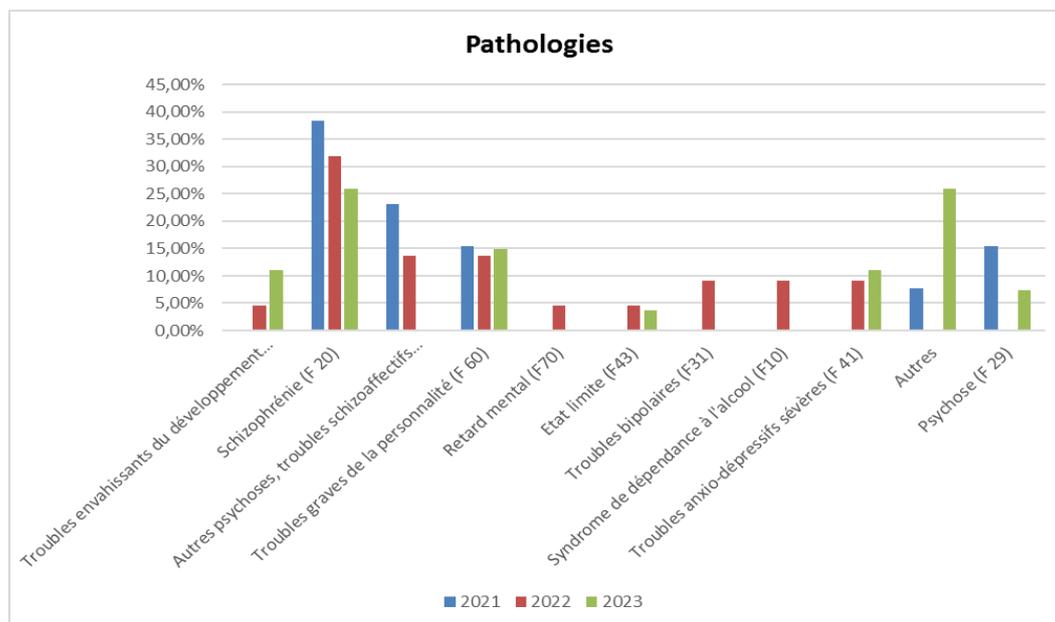
Caractéristiques socio-démographiques :

27 personnes ont finalement été admises. Les raisons des non admissions sont : une réorientation vers un service plus adapté (intra ou extra CPP) ; un refus du ou de la personne accueillie d'intégrer le dispositif.



Notons une augmentation significative de la tranche d'âge 18-20 ans (37% contre 13% en 2022, 5% en 2021), tendance qui se confirme depuis ces dernières années. C'est un public spécifique, en transition de l'adolescence à l'âge adulte, qui nécessite des prises en charge et posture spécifiques.

Troubles psychiques représentés :



Le dispositif prend principalement en charge des troubles psychotiques chez un tiers des personnes admises, ce qui reste stable par rapport à 2022 mais nettement moindre que les années précédentes. Les

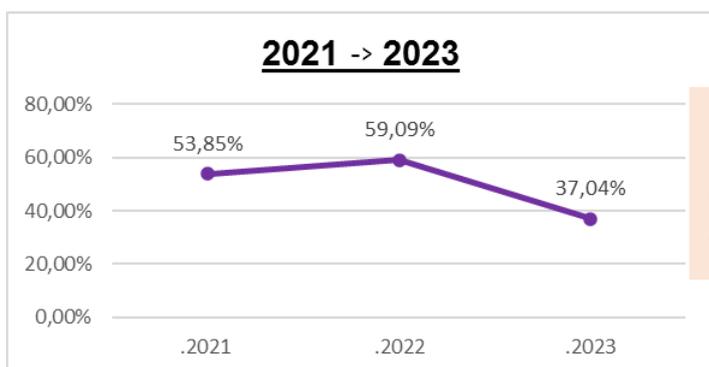


HDS

troubles anxieux et anxio-dépressifs sont plus représentés : ce qui concorde avec les données de statistiques nationales. Les troubles de personnalité restent présents dans des proportions stables.

A noter, une augmentation des troubles envahissants du développement de 4 à 11%, ce qui témoigne d'un manque de structures spécialisées sur le territoire mais aussi de la nécessité d'autres compétences dans l'équipe.

L'intitulé « autres » comprend en grande partie des troubles des conduites alimentaires et d'autres problématiques neuro-développementales. Ces troubles spécifiques nécessitent également une approche spécialisée, d'avantage axée sur le corporelle.



37 % des personnes accueillies présentent un trouble addictif (principalement alcool, cannabis), ce qui est en baisse par rapport à 2022.

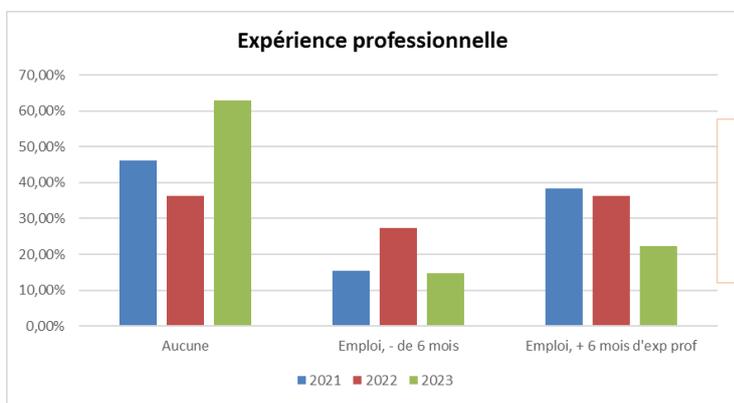
Hébergement avant admission :

40% des personnes accueillies habitent chez leurs parents à l'admission, ce qui reste stable depuis 2022. 22% ont un logement autonome, ce qui est en nette augmentation.

1/3 des personnes admises viennent d'autres structures : sanitaires ou médico-sociales.

	Établissement avant admission (transfert)		
	.2021	.2022	.2023
CH Daumézon	0 #DIV/0!	1 20,00%	0 0,00%
Epsylan	0 #DIV/0!	0 0,00%	2 28,57%
Le Pin en Mauges	0 #DIV/0!	3 60,00%	4 57,14%
Rennes	0 #DIV/0!	0 0,00%	1 14,29%
EPSM Sarthe	0 #DIV/0!	1 20,00%	0 0,00%
	0	5	7

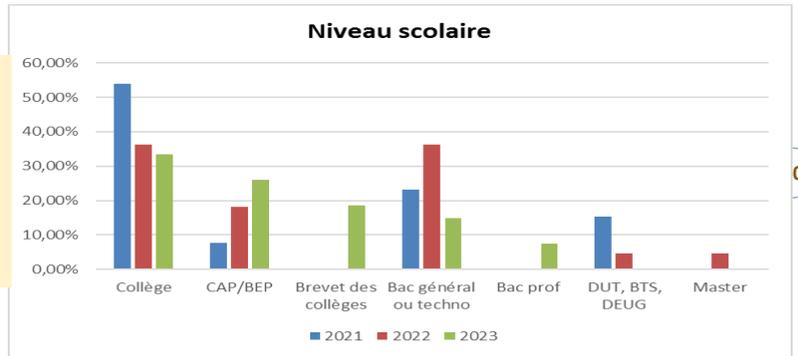
Niveau scolaire et expérience professionnelle :



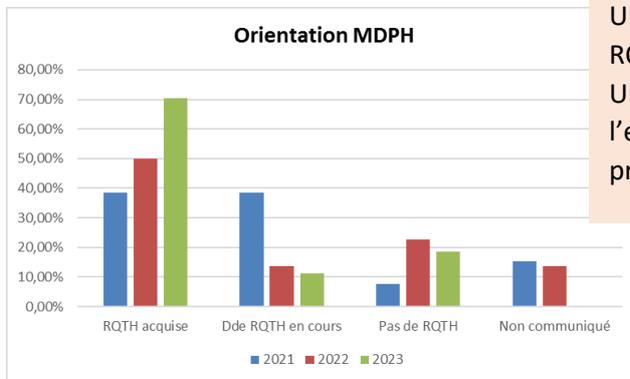
La population a de moins en moins d'expériences professionnelles (62% n'en ont aucune).



Les personnes accueillies ont un niveau scolaire de plus en plus bas, puisque la moitié a un niveau collège. 1/3 ont un niveau bac pro ou CAP/BEP. Aucun n'a fait d'études supérieures.

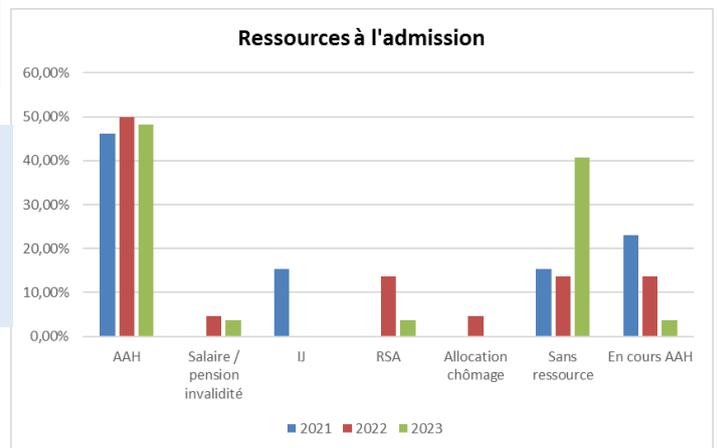


MDPH, mesure de protection, et ressources :



Une majorité des personnes accueillies a une orientation RQTH actée ou en cours. Une large majorité n'a pas de mesure de protection à l'entrée. Ces chiffres sont stables par rapport aux années précédentes.

40% des personnes accueillies n'ont aucune ressource, ce qui a largement augmenté depuis les années précédentes. Ceci s'explique par le public accueilli, de plus en plus jeune.



3/ ETAT DES LIEUX A LA SORTIE

Nombre de sorties, orientation MDPH et ressources :



L'hôpital de semaine comptabilise 22 sorties sur 2023.

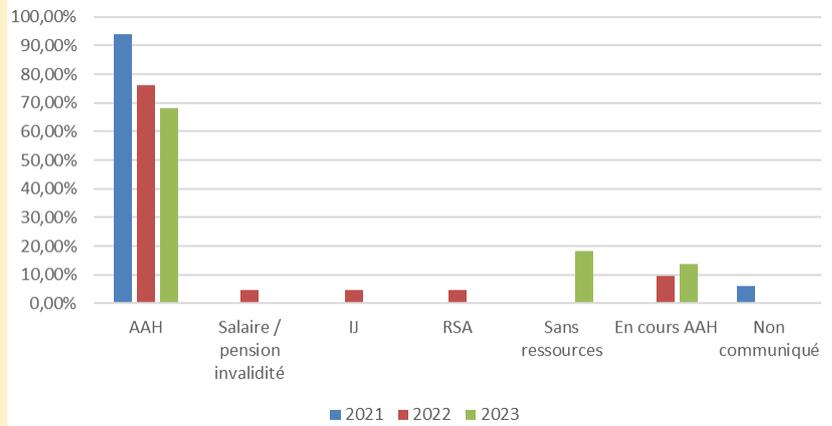


HDS

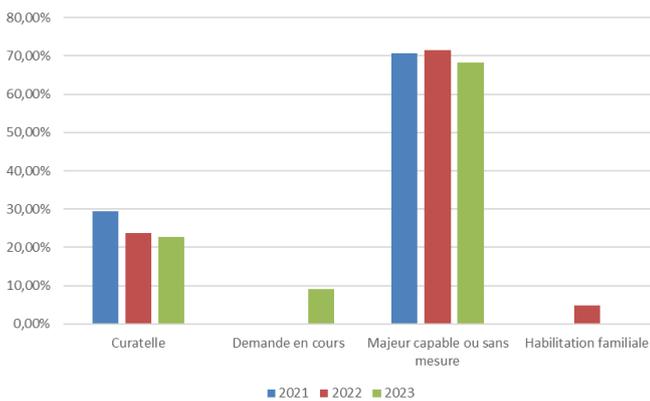
A la sortie, une large majorité des personnes accompagnées touchent l'AAH ou ont une demande en cours. Les chiffres sont stables et sont cohérents avec l'objectif de la structure de prise en charge des troubles chroniques.

18% des jeunes n'ont pas de ressources à la sortie. Ce sont notamment les jeunes de moins de 20 ans, qui ont en grande majorité un suivi mission locale avec un contrat d'engagement jeune. Ce sont également les sorties prématurées pour lesquels les démarches n'ont pas été mises en place.

Ressources à la sortie



Protection juridique à la sortie



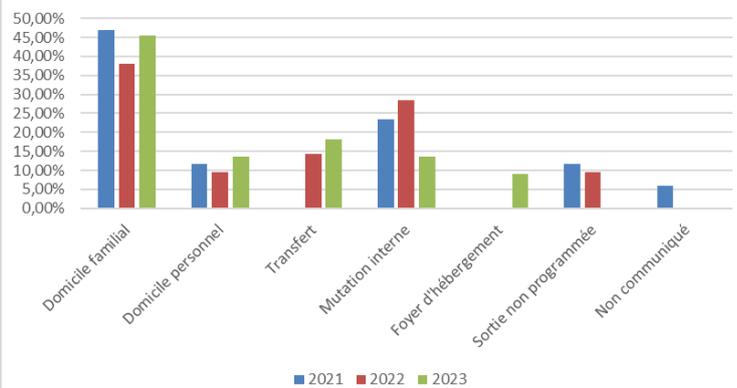
La proportion de personnes sous mesure de protection (curatelle) est discrètement augmentée à la sortie, par rapport à l'entrée, ce qui est le cas depuis les 3 dernières années et peut sans doute être due à la résolution des dossiers en cours à l'entrée. La proportion des majeurs capable reste globalement la même à l'entrée et à la sortie.

Hébergement à la sortie :

45% des personnes accueillies retournent au domicile familial. Souvent un projet d'hébergement est en cours, mais les délais d'attente sont tels que leur concrétisation est différée.

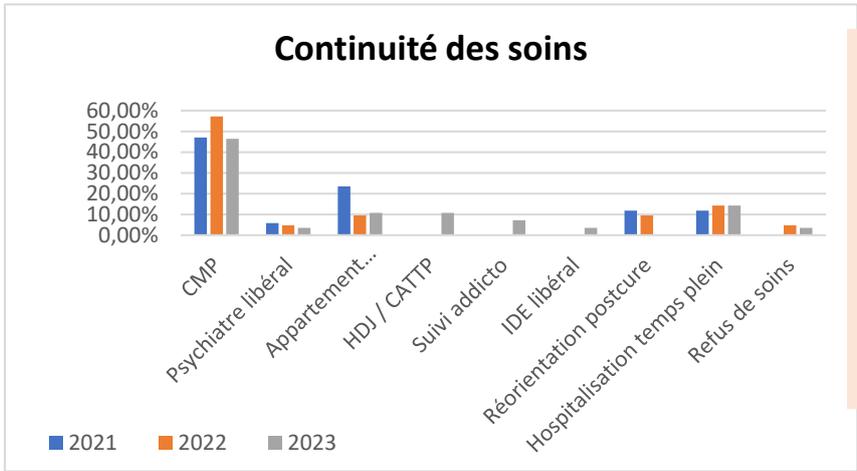
Plus de personnes sortent vers un domicile personnel (14%). A noter : 18% de sortie en transfert vers un autre établissement, en grande majorité lors de décompensations nécessitant un cadre plus soutenu. Les réadmissions sont possibles lorsque la situation est stabilisée.

Modalité de sortie





Continuité des soins :



Le CMP reste le partenaire privilégié pour assurer la continuité des soins à la sortie, ce qui apparait pertinent aux vues du profil des personnes accueillies. Les chiffres restent stables. A noter, plus d'orientation aussi vers des suivis addictologiques à la sortie (7% contre 0 les années précédentes).

Orientation professionnelle à la sortie :

Pas de comparatif. 63% des personnes accueillies ont une orientation vers un projet social (souvent associatif), 5% orientation vers mission locale et 5% en attente d'une admission ESAT. 1/3 est dans un processus de recherche d'emploi actif (SEAP, AJAT...). Nous avons les mêmes difficultés que pour les hébergements, avec de longs délais de concrétisation des projets professionnels.

Projet professionnel		
	.2023	
Orientation vers projet social	14	63,64%
AJAT	3	13,64%
Recherche d'emploi	2	9,09%
SEAP	1	4,55%
ESAT / en attente	1	4,55%
Mission locale	1	4,55%
	22	

4/ BILAN ET POINTS CLES

Au bilan, on peut noter la poursuite de l'augmentation de l'activité.

La population accueillie présente des troubles plus diversifiées, nécessitant une adaptation de l'équipe à de nouvelles cliniques et de nouveaux besoins (psychomotricité, ergothérapie).

Le public accueilli est de plus en plus jeune. C'est une clinique particulière, de transition entre l'adolescence et l'âge adulte : le travail familial, éducatif et d'orientation professionnelle prend davantage de place dans les suivis. Consciente de ce changement de population, l'association a fait le choix de recruter 2 pédopsychiatres en clinique adolescente pour accompagner les équipes.

Les indicateurs de sortie rendent peu compte de la réalité de la qualité du travail effectué par les équipes en ce qui concerne l'autonomisation des personnes accueillies et devront être revus pour 2024.



TEMPS FORTS DE L'ANNEE PASSEE

Amélioration de la qualité des soins via :

- ! Mise en place de la charte de fonctionnement sur l'HDS/AJAT contribuant au respect des droits des patients et régulant la vie en collectivité dans un lieu de soin.
- ! Augmentation de l'effectif infirmier : 1 ETP en plus, pour accompagner l'augmentation des effectifs et le déploiement des activités en lien avec la réhabilitation psycho sociale et les médiations.
- ! Révision des budgets alimentation pour les patients en annexes et studios : permettant d'être au plus près de leur réalité financière lors de leur sortie, et ainsi mieux la préparer.

Offre étoffée au niveau des médiations :

- ! Groupe de psychoéducation : pérennisation et développement de l'offre en transversalité avec la Mainguais. Réalisation d'une session sur l'estime de soi.
- ! Deux ateliers sociaux : connaissances sur le code de la route, et gestion budgétaire.
- ! Un atelier de musicothérapie : session hebdomadaire sur 2 mois, en transversalité avec l'UAEO.
- ! Une médiation multisensorielle : l'aide-soignante a suivi une formation Snozélen, qu'elle a mise à profit via la création d'une salle dédiée à cette médiation, pour des suivis en individuel.
- ! Création d'un groupe « projet culturel » avec les patients HDS/UAEO : définition des souhaits / recherche d'artistes/ présentation du projet à la Direction = 2 ateliers différenciés seront proposés aux patients en 2024, autour du RAP, en partenariat avec 2 collectifs d'artistes.

Amélioration des conditions de séjours :

- ! Mise à disposition de prêts de vélos : en partenariat avec l'atelier vélo de l'UAEO, afin de faciliter l'autonomisation et favoriser l'insertion dans la cité.
- ! Nouveau mobilier pour les chambres des annexes et studios : lits en 120x200, renouvellement des bureaux, chevets, commodes.

Poursuite du développement des partenariats :

- ! Rapprochement du GEM Initiatives et du Club House sur Nantes : avec des visites chez ces partenaires, par petits groupes de patients.
- ! Inscription au collectif ESAO, pour la participation aux SISM : ceci nous a permis de faciliter nos organisations et booster notre communication autour des événements que nous avons mis en place.

Développement des compétences des professionnels :

- ! Mise en place d'analyse des pratiques professionnelles : 6 séances/an, sur 3 h, avec un psychologue extérieur, pour tous les professionnels soignants HDS/AJAT en groupe ouvert.



PROJETS OU PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2024

Réalisation du projet de service

Amélioration du confort de séjour :

- ⇒ Dans les hébergements : via travail avec les patients
- ⇒ Création d'un jardin zen, faisant appel aux sens, pour un endroit dédié à la détente et à la contemplation.

Amélioration de l'offre de soin :

- ⇒ Réalisation de bilans de pré diagnostic : deux infirmières finiront en septembre une formation délivrée par le Centre Ressource Autisme.

Poursuite de création de nouvelles médiations :

- ⇒ Participation du groupe « bibliothèque vivante » à des évènementiels hors les murs
- ⇒ Création de nouveaux ateliers :
 - « debout là-dedans », pour travailler sur le réveil et le lever,
 - « connaissances sur les droits de la personne hospitalisée », pour informer les patients et les professionnels.
- ⇒ Création d'une salle de boxe, réalisée avec les patients (peinture) : à visée d'apaisement prioritairement, et de loisirs.
- ⇒ Proposition de 2 ateliers culturels : Suite à un projet élaboré par les patients, pour tous les patients de l'HDS et de l'UAEO = 2 ateliers différenciés seront proposés aux patients en 2024, autour du RAP, en partenariat avec 2 collectifs d'artistes.

Amélioration du confort des salariés :

- ⇒ Création d'une terrasse pour les temps de pause.

PERSPECTIVES 2024

65



Mais aussi ...

- ! Formalisation des partenariats avec les établissements
- ! Renouvellement autorisation du CPP
- ! Signature CPOM ESAT
- ! Renouvellement CPOM CPP
- ! Projet immobilier ESAT
- ! Nouveau dispositif Equipe Mobile de Réhabilitation
- ! Création de nouveaux postes
- ! Expérimentation d'un conseiller en insertion professionnel à l'ESAT (poste partagé)
- ! Validation du projet d'établissement du CPP

GLOSSAIRE

A

AAH = Allocation aux Adultes Handicapés

ADP = Analyse des Pratiques

AGEFIPH = Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées

AJAT = Accueil de Jour en Ateliers Thérapeutiques

AMP = Aide Médico Psychologique / AES = Accompagnant Educatif et Social

APL = Aide Personnalisée au Logement

ARDESAT = Association Régionale des Directeurs d'ESAT

AS = Aide-Soignant

AT = Appartements Thérapeutiques

C

CATTP = Centre d'Aide Thérapeutique à Temps Partiel

CESF = Conseiller en Economie Sociale et Familiale

CH = Centre Hospitalier

CMP = Centre Médico Psychologique

CPOM = Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

CPP = Centre de Postcure Psychiatrique

CS = Consultation

CSAPA = Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie

CVS = Conseil de Vie Sociale

D

DUE = Décision Unique de l'Employeur

DPI = Dossier Patient Informatisé

E

EHPAD = Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

EPSM = Etablissement Public de Santé Mentale

ES = Educateur Spécialisé

ESAT = Etablissement et Service d'Aide par le Travail

F

FIR = Fonds d'Intervention Régional

G

GEM = Groupe d'Entraide Mutuelle

GCSMS = Groupement de Coopération Sanitaire et Médico- Sociale

H

HAS = Haute Autorité de Santé

HDS = Hôpital De Semaine

I

IDE = Infirmier Diplômé d'Etat

IJ = Indemnités Journalières

M

MDPH = Maison Départementale pour les Personnes Handicapées

P

PA = Personnes Accueillies

PAS = Prestations d'Appui Spécifique

PTSM = Projet Territorial de Santé Mentale

R

RQTH = Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé

RSA = Revenu de Solidarité Active

S

SAMSAH = Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés

SAVS = Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

SEAP = Service d'Evaluation et d'Accompagnement Professionnel

SISM = Semaine d'Information sur la Santé Mentale

T

TIG = Travaux d'Intérêt Général

U

UAEO = Unité d'Accueil, d'Évaluation et d'Orientation